

*J'ai pu me tromper sur des circonstances, ou des faits, ou sur des personnes,
mais je n'ai rien à regretter de l'intention qui m'a fait agir.* (Robert Brasillach à son procès)



**Association des Amis de
Robert Brasillach**

Case postale 3763, CH-1211 Genève 3
brasillach@europae.ch
www.brasillach.ch

Conseil de direction :

Philippe Junod, président, Genève
Daniel Todeschini, trésorier, Genève
Peter Tame, vice-président, Belfast
Conseillers : Anne-Marie Bouyer, Cécile
Dugas, Anne Brassié, Bruno Bardèche,
Philippe d'Hugues, Manuel Heu

Cotisations : CHF 50.-/40 Euros. À
doubler pour un exemplaire numéroté des
Cahiers sur papier Vergé (préciser CN).

Suisse : Versement à l'ordre de P. Junod
(ARB), ccp 17-636362-6 Genève.

France : Chèque en Euro à l'ordre des ARB.

Belgique : ING, versement à l'ordre des
ARB, Compte 310-1663442-75 ;
IBAN BE05 3101 6634 4275.

Autres pays : Mandat postal international
en CHF sur le CCP 17-636362-6-Genève

SOMMAIRE

- Pages 3-6 : *Bilger est partout*, P-M. Heu
Page 6 : *6 novembre 1941 : écrivains et artistes mis en garde*, H. Chabaud
Pages 7-10 : *Robert Brasillach, le procès expédié*, P. Poucet
Pages 10-11 : En bref : *31 mars, le centenaire de Brasillach*, J-L. Léopoldi ; *Epite dédicatoire sur un rythme de Boileau*, Déméter ; *Besson comme Brasillach*, Rivarol ; *Lectures Françaises* ; *Faits et documents* ; *Libération* ; *La Tribune de Genève*
Page 12 : *Mohrt d'une époque*, H. de Fersan
Pages 13-14 : *Une Vocation précoce*, Marie-Gabrielle Decossas, Rivarol ; *Recension : Cahiers des Amis de Robert Brasillach*, *Lectures Françaises*
Pages 15-16 : *Repris sur le blog des A.R.B*
Page 17 : *Le courage se fait rare*, La Nouvelle Revue d'Histoire
Pages 18-19 : *Charles Maurras est de retour grâce aux cahiers de l'Herne !*, Rivarol ; *Un docufiction sur Brasillach*, N.L.-G, ARB et bande dessinée ; *Bulletin des ARB*, Altaïr ; *Comment écrit... par Robert Brasillach*, Altaïr ; *14-18 Révisions ?*, Rivarol ; *Retour bien édifiant sur le dernier siècle*, Rivarol
Pages 20-26 : *Conférence sur Suzy Solidor*, M-H. Carbonel
Pages 26-27 : *Suzy Solidor, notre Lili Marlène*, H. de Fersan
Page 28 : *Suzy Solidor, Robert Brasillach, destins croisés* ; En bref : *Céline Revient*, Rivarol
Pages 29-31 : *1940-45 années érotiques : tome 1 Les infortunes de la vertu, tome 2, de la grande prostituée à la revanche des mâles*, P. Buisson
Page 31 : En bref : *Cahier des ARB*, *Courrier du Cahier*
Pages 32-34 : Poème et chanson : *Ode réparatrice*, G. de Civray ; *Doriot et Brasillach*, H. de Fersan
Pages 35-37 : *Brasillach sur Internet : Biographie*, Info Télés2s ; *Staline Altve* ; *Le Bloc* ; *Un des plus grands écrivains français, un homme d'une infinie bonté : Marcel Aymé*, A. Brissaud
Page 38 : *Robert Brasillach quand la littérature ne pardonne pas tout*
Page 39 : Parution : *Maurice Bardèche, Qui suis-je ?* par F. Bergeron
Page 40 : Invitation aux 26 et 27^{ème} conférences des ARB.

Chers Amis, ce numéro daté de l'hiver sort donc avec les premiers jours du printemps ; les deux suivants sont pratiquement bouclés, mais le contenu du n° 123 risque bien d'être bouleversé par les récentes déclarations d'un certain Jean-Marie Le Pen. La simple lecture d'un poème de Fresnes et l'évocation de Brasillach ont déclenché une tempête médiatique qui ne semble pas vouloir se calmer. A suivre donc dans notre livraison du printemps...

Si votre serviteur n'a pas encore rendu sa copie sur Bilger, il n'est pas le seul !, Manuel Heu a une fois de plus effectué un travail remarquable en nous livrant un dossier de presse, copieux vous le lirez, sur l'ouvrage du sus-nommé, *20 minutes avec la mort*. Un livre qui déçoit à bien des égards, mais qui a plus que le mérite d'exister, contrairement à ce que pensent certains. Et rendons-lui grâce d'avoir fait couler beaucoup d'encre sur le poète disparu.

PJ

DOSSIER DE PRESSE DU LIVRE DE PHILIPPE BILGER *20 MINUTES AVEC LA MORT. ROBERT BRASILLACH : LE PROCES EXPÉDIÉ*

Également publié sur le blog des ARB, à l'adresse suivante : <http://arb6245.over-blog.net/article-bilger-est-partout-64418835.html>

AUDIOVISUEL¹

1. « Les Matins » de **France Culture**, 5 janvier 2011 : « Les procureurs et le pouvoir, avec Philippe Bilger », entretien mené par Marc Voinchet et chronique d'Alain-Gérard Slama
2. « 12/14 » de **France Info**, 5 janvier 2011 : entretien avec Philippe Bilger mené par Bernard Thomasson
3. « Les Grandes Gueules », **RMC**, 5 janvier 2011, de 11h35 à 11h50 : « Retour sur le procès Brasillach, et à travers le livre de Philippe Bilger, du parcours de ce personnage sulfureux
4. « Fallait-il exécuter Robert Brasillach ? », « Ménard sans interdit », **i-télé**, 7 janvier 2011, à 17h45 : entretien avec Philippe Bilger mené par Robert Ménard
5. « Brasillach a été condamné à mort uniquement pour ce qu'il avait écrit », **Enquête&Débat** (site Internet), 8 janvier 2011 : entretien avec Philippe Bilger mené par Jean Robin (54'34 ; 7 commentaires au 7 novembre 2011)
6. « Le livre du jour », **France Info**, 23 janvier 2011 : entretien avec Philippe Bilger mené par Philippe Vallet et présentation de l'ouvrage
7. « Europe 1 Soir », **Europe 1**, 24 janvier 2011, 18h00 : entretien avec Philippe Bilger mené par David Abiker
8. « Europe 1 Matin », **Europe 1**, 26 janvier 2011, 7h41 à 7h47 : entretien avec Philippe Bilger mené par Marc-Olivier Fogiel
9. « Café Picouly », **France 5**, 28 janvier 2011, à 21h35
10. « Café découvertes », **Europe 1**, lundi 7 février 2011, de 13h30 à 14h30 : « Il y a 66 ans, l'écrivain Robert Brasillach était fusillé... », débat animé par Michel Field, avec Philippe Bilger (avocat général près la Cour d'Appel de Paris), Laurent Joly (historien) et Dominique Jamet (journaliste, écrivain, chroniqueur à *Marianne*, ancien directeur de la Bibliothèque nationale de France)
11. « Libre journal d'Henry de Lesquen », **Radio Courtoisie**, 14 février 2011, de 18h00 à 19h30 : « Le procès de Robert Brasillach : 20 minutes pour la mort d'un poète », débat mené par Henry de Lesquen, avec Philippe Bilger (avocat général près la Cour d'Appel de Paris) et Anne Brassié (journaliste et écrivain, biographe de Robert Brasillach)
12. « Historiquement show », **Histoire** (chaîne de télévision), vendredi 6 mai 2011 : « Les scandaleux », émission animée par Michel Field, avec Philippe Bilger (à propos de Robert Brasillach), Marie-Josèphe Bonnet (à propos de Violette Morris) et Sylvain Boulouque (à propos de Jean Fontenoy)

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE BILGER PARU SUR INTERNET

13. « Rejuger Brasillach », propos recueillis par Romain Estorc, "**Boojum-mag.net**" (« L'animal littéraire ») ; repris dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.15-16.

COMPTES RENDUS DU LIVRE DE PHILIPPE BILGER, PRÉSENTATIONS ET COMMENTAIRES SUR INTERNET

14. « 20 minutes pour la mort », par Romain Estorc, "**Boojum-mag.net**"; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.22-23.
15. « 20 minutes pour la mort : Robert Brasillach, le procès expédié », **présentation de l'éditeur** ; repris dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.16.
16. « Robert Brasillach : le procès expédié », par Pierre Poucet, "**Sur le Ring**" (« universal tabloïd »), 11 janvier 2011 (11 réactions au 8 novembre 2011)

¹ Des enregistrements des émissions 1 à 4, 6 et 7 et 10 à 12 sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.mediafire.com/?4aclol43hha4m>.

L'émission numéro 5 peut être regardée ici : <http://www.enquete-debat.fr/archives/philippe-bilger-brasillach-a-ete-condamne-a-mort-uniquement-pour-ce-quil-avait-ecrit>.

17. « Philippe Bilger en apôtre de la Shoah », par Robert Faurisson, "**Robert Faurisson**" (« Le Blog inofficiel »), 12 janvier 2011 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.32-33.
18. « 20 minutes pour la mort, Bilger revient sur le Procès Brasillach », par "**Roseau**", 17 janvier 2011 (24 réactions au 8 novembre 2011)
19. « Philippe Bilger et le procès de Robert Brasillach », par Daniel Fattore, "**Fattorius**", 18 janvier 2011 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.20-21.
20. « Philippe Bilger sur Brasillach : l'anti-Kaplan », par Jean-Pierre Pagès-Schweiter, "**Le Café-philos de droite**", 20 janvier 2011, « Blog-Notes », n°71 ; repris par *Les 4 vérités* sous le titre « Brasillach et les connivences de tribunal », 8 février 2011 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.26-27.
21. « Philippe Bilger revisite le procès Brasillach », par Philippe Cohen, "**Marianne 2**", 22 janvier 2011 ; repris dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.17-18.
22. « Le livre du jour : 20 minutes avec la mort », "**alecoute des livres**", 27 janvier 2011 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.30.
23. « ... ? », par Louise Miches, Blog de **Louise Miches**, 27 janvier 2011 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.28.
24. « L'Exécution de Robert Brasillach par P Bilger », par **Maître Sylvie Eychenne**, "Avocat Bordeaux – Sylvie Eychenne (divorce, droit de la famille hors mariage, filiation, adoption, Ventes au Tribunal, baux d'habitation...)", 8 février 2011 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.30.
25. « Vingt minutes pour la mort », "**iti1801.net/blog**", 15 février 2010
26. « Quand la justice couchée se lève, c'est pour mieux ramper », par **Christian Millau**, "Atlantico.fr", 9 mars 2011 (9 commentaires) ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.31.
27. « 20 minutes pour la mort. Robert Brasillach. Un procès expédié », par **Anne Brassié**, "Le Blog d'Anne Brassié" (« La Littérature et la Vie »), 2 mars 2011 (4 réactions au 8 novembre 2011) ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.37-38.
28. Compte rendu de Franck Bortelle, "**froggydelight.com**", 13 mars 2011
29. Présentation sur "**Le Choix des Bibliothécaires**", 6 avril 2011 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.29-30.

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE BILGER DANS LA PRESSE IMPRIMÉE

30. « Brasillach a été injustement condamné », propos recueillis par Catherine Robinson, *Présent*, 18 février 2011, p.1-2 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.9-12.

COMPTES RENDUS ET COMMENTAIRES DANS LA PRESSE IMPRIMÉE

31. « En librairie : L'avocat général Philippe Bilger fait le procès du procès Brasillach », par Pascale Robert-Diard, *Le Monde Magazine*, n°69, 8 janvier 2011, p.40
32. *Bulletin quotidien*, 19 janvier 2011, p.25
33. « Le manichéisme ou comment s'en débarrasser », par **Ivan Rioufol**, **bloc-notes du Figaro**, 28 janvier 2011, p.15 : « Ce simplisme, qui crée des délits d'opinion et des justices expéditives, ajoute à la lourdeur d'une époque plus apte à censurer et à excommunier qu'à débattre et à dénoncer. Même l'écrivain collaborateur Robert Brasillach n'aurait pas dû mériter le peloton d'exécution en 1945, selon l'avocat général Philippe Bilger, qui prend crânement sa défense (*20 minutes pour la mort*, Éditions du Rocher). »
34. « La mort au poteau » (à propos de la présentation du livre dans l'émission de France 5, « Café Picouly », le 28 janvier 2011, à 21h35), par Richard Cannavo, *Le Nouvel Observateur*, n°2411, 20-26 janvier 2011, supplément « TéléObs », p.45 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.19.
35. « Peine de mort », *La Revue parlementaire*, n°932, janvier 2011, rubrique « Kiosque »
36. « Bilger rejuge Brasillach », par **Jean-Luc Douin**, *Le Monde*, 8 février 2011, p.17, rubrique « Le livre du jour »
37. « Ils se mettent à table : A la Closerie des Lilas », par **Paul Wermus**, *VSD*, n°1747, 17-23 février 2011, p.13
38. « Brasillach insulté, Brasillach méconnu », par **Jean Madiran**, *Présent*, 22 février 2011, p.1-2 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.13-14.
39. « Robert Brasillach en appel », par **Éric Roussel**, *Le Figaro littéraire*, 24 mars 2011, p.6 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.23.
40. « Plaidoyer post-mortem pour Robert Brasillach », tribune de **Pascal Lombard**, *Le Figaro*, 25 avril 2011, p.18, « Débats & Opinion » ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.40.

41. « Le procès Brasillach revisité », par **Dominique Venner**, *La Nouvelle Revue d'Histoire*, n°54, mai-juin 2011, p.63 ; reproduit dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.21.
42. « Le bal des maudits », par **Jean-Christophe Buisson**, *Le Figaro Magazine*, 14 juin 2011 ; repris dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.18.
43. « Philippe Bilger et Brasillach », par **Anne Brassié**, *La Nouvelle Revue d'Histoire*, n°55, juillet-août 2011, p.4, « Courrier des lecteurs »
44. « Retour sur le procès Brasillach », par **Éric Delcroix**, *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach*, n°121, automne 2011, p.24-25.

ADRESSES INTERNET DES ARTICLES ET DES PRESENTATIONS D'EMISSIONS INVENTORIEES (y compris enregistrements des émissions audiovisuelles)

1. <http://www.franceculture.fr/emission-les-matins-les-procureurs-et-le-pouvoir-liaisons-dangereuses-avec-philippe-bilger-2011-01-0> et <http://www.franceculture.fr/emission-la-chronique-d-alain-gerard-slama-la-chronique-de-d-alain-gerard-slama-2011-01-05.html> ;
<http://www.mediafire.com/?251dn6q882g1wk4> et <http://www.mediafire.com/?h0tnndaea10cq3b>
2. <http://radiofrance-blogs.com/bernard-thomasson/2011/01/05/20-minutes-pour-la-mort/> ;
<http://www.mediafire.com/?taef6i89q0fg222>
3. <http://www.rmc.fr/blogs/lesgrandesgueules.php?post/2011/01/05/Le-programme-du-05-janv-et>
<http://www.rmc.fr/podcast/podcast.php?id=36> ; <http://www.mediafire.com/?b0i70012eacs311>
4. <http://www.itele.fr/emissions/chronique/menard-sans-interdit/video/4406> et
<http://www.mediafire.com/?azbp4ca4asawvvg>
5. <http://www.enquete-debat.fr/archives/philippe-bilger-brasillach-a-ete-condamne-a-mort-unique-ment-pour-ce-quil-avait-ecrit>
6. <http://www.franceinfo.fr/Le-livre-du-jour-Philippe-Vallet> ;
<http://www.mediafire.com/?xf7nc51j21gnrf>
7. <http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/Europe-1-Soir/Sons/Europe-1-Soir-24-02-11-428387/> ; <http://www.mediafire.com/?cwvx8tf29i3bgq5>
9. <http://www.france5.fr/cafe-picouly/archives/67091833-fr.php>
10. <http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/Cafe-decouvertes/Sons/Il-y-a-66-ans-l-ecrivain-Robert-Brasillach-etait-fusille-403025/> ; <http://www.mediafire.com/?kdr4e2k4mxpkcc3>
11. <http://radio-courtoisie.over-blog.com/article-lj-henry-de-lesquen-14-2-67201734.html> ;
<http://www.mediafire.com/?530al8q35vxz7th>
12. <http://www.histoire.fr/histoire/emissions/historiquement-show/0,,6435215-VU5WX0IEIDQ5Ng==,00-historiquement-show-61-.html> ; http://www.wat.tv/video/historiquement-show-61-3oc9r_2fqwb_.html et <http://www.mediafire.com/?49xkrc0dqzag843>
13. http://www.boojum-mag.net/f/index.php?sp=liv&livre_id=2291
14. http://www.boojum-mag.net/f/index.php?sp=liv&livre_id=2290
15. <http://www.bibliosurf.com/20-minutes-pour-la-mort-Robert>
16. <http://www.surlering.com/article/article.php/article/robert-brasillach-le-proces-expedie>
17. <http://robertfaurisson.blogspot.com/2011/01/philippe-bilger-en-apotre-de-la-shoah.html>
18. <http://www.agoravox.fr/culture-loisirs/culture/article/20-minutes-pour-la-mort-bilger-87275>
19. <http://fattorius.over-blog.com/article-philippe-bilger-et-le-proces-de-robert-brasillach-65281158.html>
20. <http://cafephilodedroite.blogspot.com/2011/01/philippe-bilger-sur-brasillach-lanti.html> et
<http://www.les4verites.com/Brasillach-et-les-connivences-de-tribunal-3509.html>
21. http://www.marianne2.fr/Philippe-Bilger-revisite-le-proces-Brasillach_a201637.html
22. <http://www.bloghotel.org/alecoutedeslivres/325199/>
23. <http://louisemiches.blogspot.com/2011/01/blog-post.html>
24. http://avocats.fr/space/sylvie.eychenne/content/l-execution-de-robert-brasillach-par-p-bilger_1B19DCCD-89B7-4522-8B00-DDC6BB93160B
25. <http://www.iti1801.net/blog/2011/02/16/20-minutes-pour-la-mort/>
26. <http://www.atlantico.fr/decryptage/quand-justice-couchee-se-leve-c-est-pour-mieux-ramper-51281.html>
27. <http://annebrassie.fr/?p=696>
28. <http://www.froggydelight.com/article-9974-20-minutes-pour-la-mort-Robert-Brasillach-1>
29. <http://www.lechoixdesbibliothecaires.com/livre-99338-20-minutes-pour-la-mort-brasillach-le-proces-expedie.htm#272740>

34. http://farm7.static.flickr.com/6009/5991250965_d863cf1f47_b.jpg
35. <http://www.larevueparlementaire.fr/pages/RP-932/RP932-kiosque.htm>
36. http://www.lemonde.fr/livres/article/2011/02/07/20-minutes-pour-la-mort-robert-brasillach-le-proces-expedie-de-philippe-bilger_1476292_3260.html
39. http://farm6.static.flickr.com/5136/5561221363_af71933aa6_b.jpg
40. http://farm6.static.flickr.com/5229/5658712275_0a237b2bd5_b.jpg
41. http://farm4.static.flickr.com/3076/5870186836_f470013f42_z.jpg
42. <http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2011/06/10/01006-20110610ARTFIG00756-le-bal-des-maudits.php> et <http://arb6245.over-blog.net/article-le-bal-des-maudits-77026668.html>
43. http://farm7.static.flickr.com/6155/6173132385_596da24c3b_z.jpg

Pascal Manuel Heu

6 NOVEMBRE 1941 : ECRIVAINS ET ARTISTES MIS EN GARDE

Alors que Radio Paris continue sa propagande et est de plus en plus une copie de Radio Berlin ou Radio Rome, dans l'émission "Les Français parlent aux Français" les attaques fusent en ce 6 novembre 1941 contre les écrivains français qui se fourvoyent avec l'occupant et défendent les ambitions du IIIe Reich.

Ceux qui ont participé au Congrès des auteurs européens de Weimar sont désignés comme des collaborateurs zélés. Sont plus particulièrement visés Abel Bonnard, Drieu La Rochelle et Robert Brasillach. Ce dernier est épinglé pour ses propos rapportés par "Le Petit Parisien". Il y affirme: " Les Allemands aiment les ouvriers français qui travaillent en Allemagne". Réplique immédiate à l'adresse du général Stülpnagel qui ne semble pas partager cet avis: "Ceux qu'il fait fusiller, c'est pas ceux qui travaillent en Allemagne". Et le dialogue se poursuit ainsi: "Il est vrai que l'ouvrier français est un ouvrier de qualité. C'est de la bonne main d'oeuvre. C'est utile pour les usines allemandes. Seulement ce qui est effrayant c'est que ce sont peut-être des balles fabriquées par des ouvriers français qui ont tué les otages".

Londres cherche alors à distinguer ces plumes au service de l'occupant: "Heureusement que Bonnard, Drieu La Rochelle et Brasillach, ce n'est pas le sommet de la littérature française". Les Français libres sont d'autant plus sévères qu'ils mesurent le déploiement d'amabilités à destination du monde des arts et de la culture. Après les écrivains, le Reich s'intéresse aux peintres et sculpteurs dont une sélection est invitée à découvrir les villes d'art allemandes.

Là encore on cherche à aborder l'affaire par la dérision: "Ils trouvent que Derain, Segonzac, Van Dongen, Vlamink et Despiau sont des barbares qui ont besoin de recevoir en Allemagne une éducation artistique". L'opération est qualifiée de farce sinistre et fuse cette interrogation: "Est-ce qu'ils iront visiter les jeunes peintres français prisonniers de guerre". On mesure toute la propagande gérée par Goebbels y compris à l'égard d'artistes dont les oeuvres ont été exposées aux Etats-Unis et dont on aimerait bien un ralliement ou une bienveillance manifestée à l'égard des dignitaires du IIIe Reich et de leur oeuvre civilisatrice. On est proche du délire intellectuel.

Le blog d'Hervé Chabaud, 6 novembre 2011
<http://lhistoireenrafale.blogs.lunion.presse.fr/2011/11/06/>

ROBERT BRASILLACH : LE PROCES EXPEDIE

Il en va de certains écrivains comme des maladies vénériennes. Tout le monde les connaît mais personne n'en parle. Ainsi de Robert Brasillach dont il suffit de prononcer le nom au beau milieu d'une réunion consensuelle – un dîner mondain fera l'affaire – pour constater l'indignité dont il est frappé. Et jubiler aux lueurs d'angoisse qui s'allument dans les yeux des convives...

Philippe Bilger a donc décidé de foutre en l'air la soupe novellanesque en se penchant sur le procès de l'écrivain qui demeure encore dans la mémoire nationale, plus de 60 ans après son procès, comme le symbole par excellence de la collaboration chez les écrivains français.

Revenir sur le cas Brasillach, c'est revenir sur les raisons qui ont pu pousser un intellectuel à embrasser avec autant d'exaltation la cause de l'occupant, tenter de comprendre la haine antisémite qui anime l'écrivain pendant la deuxième guerre mondiale. Mais c'est aussi, pour l'avocat Général près la cour d'appel de Paris et chroniqueur du Ring, l'occasion de faire la lumière sur une parodie de procès.

La culpabilité d'une pensée

Celui qui voyait dans le fascisme « la poésie même du XX^e siècle » et qui admirait passionnément la culture allemande a porté à son comble la responsabilité d'un écrivain journaliste fasciste que seule la certitude de l'exécution pouvait effacer. Pour l'exemple. Son crime ? Intelligence avec l'ennemi. Mais les faits reprochés à l'écrivain semblent finalement de bien peu de poids à côté des écrits qui le confondent. Car ce n'est pas celui qui s'est vu octroyer un siège à la Librairie allemande, ni celui qui s'est rendu au congrès international des écrivains de Weimar en 1941 – les faits – que l'on accable. C'est l'auteur de la multitude d'articles qui, de 1941 à 1943, lui ont permis de laisser libre cours à un délire idéologique, de criminaliser la résistance, d'appeler au meurtre et de pousser à son comble une frénésie antisémite outrancière, atroce, puante.

Peu de faits, donc, et beaucoup d'écrits. C'est en effet le « collaborationniste de coeur » (selon les termes de Brasillach) que l'on s'apprête à juger. C'est l'intellectuel englué dans une idéologie et une rhétorique délirante, autarcique et absurde, ravi que la France ait « couché avec l'Allemagne », qui doit répondre non de ses actes mais de son manque de discernement, son absence de réflexion. « Le crime de Brasillach, de quelque manière qu'on l'entende et quelque interprétation qu'on lui donne, a été clairement un crime passionnel avec ce que la passion peut avoir à la fois de grandiose, de stupide et d'irréaliste ».

Néanmoins, et c'est là tout l'enjeu du problème posé par Philippe Bilger, peut-on mettre sur le même plan les écrits et les faits ? Peut-on considérer sur un même plan l'immatérialité de l'opinion à la matérialité de l'acte ? Écrire équivaut-il à agir ? Autrement dit, la liberté d'expression, même favorisant l'ennemi, mérite-t-elle d'être sanctionnée comme si elle était une arme ? Oui, lorsque le délit d'opinion est érigé en crime public.

Un simulacre de justice

La question de la responsabilité de l'intellectuel aurait pourtant mérité d'être posée. Mais l'époque ici fait Loi. Toute la tragédie de Brasillach est là : avoir été jugé par une justice expéditive dont l'intégrisme était la source de légitimité, une machine de guerre cherchant la rédemption française par le sang et par l'exemple.

Une machine délirante, si l'on en juge par la nature de ceux qui la rendent alors : l'avocat général, Marcel Reboul, qui fut parmi « ceux qui sonnent les fanfares de la résistance après avoir été, durant quatre ans, le parquet de la collaboration » ; Maurice Vidal, président de la cour de justice de la Seine, en pleine connivence avec le premier ; et Jacques Isorni, avocat de Brasillach convaincu à l'avance avec Reboul que rien ne pourrait sauver l'écrivain collaborationniste ; enfin un jury sélectionné pour avoir fait preuve de « sentiments nationaux au cours de l'Occupation ». Ou l'« audience comme moyen le plus commode inventé par la société pour faire passer une existence de vie à trépas ».

Une justice de connivence, une totale absence d'interrogation sur la responsabilité de l'intellectuel, l'exigence d'une sanction rapide... tout est en réalité joué avant même le début du procès : grâce à Marcel Reboul, qui réclame d'emblée l'exécution capitale, avant toute argumentation – la sanction

d'abord, la preuve si possible (là où l'honnêteté judiciaire aurait été de tracer lien entre trahison intellectuelle et nécessité d'une condamnation à mort) ; à Jacques Isorni, bon avocat mais résigné d'avance et pas toujours inspiré, qui fonde sa plaidoirie sur le talent littéraire de Brasillach («C'est un peu de la gloire littéraire de la France, c'est un peu de la gloire de la France» devant un jury venu trancher sur une question de trahison...); et enfin grâce à Maurice Vidal, qui expédie en 20 minutes chrono le délibéré par une décision en totale conformité avec les instructions du garde des sceaux. Sa carrière – et sa réputation – sont en jeu.

Ce ne sont pas des actes qui ont été mis en cause ici, mais des mots, une opinion, aussi abjects soient-ils. C'est une pensée coupable que l'on a jugé. Les 59 signatures de la pétition en faveur d'une grâce éventuelle n'y feront rien. De Gaulle opposera son plus ferme mépris au nom du salut de l'État et pour le déshonneur de la justice. La condamnation à la peine capitale demeurerait une nécessité politique et démontre aujourd'hui la facilité avec laquelle magistrats et avocats peuvent, en des temps de revirements, de trahison et de mensonges, céder aux sirènes du pouvoir.

Il y a peut-être deux leçons à retenir de cette « erreur politique et humaine » autour de Brasillach, comme la qualifiait François Nourissier : le danger d'un populisme pénal capable de condamner à la peine capitale l'un des écrivains les plus talentueux de sa génération au nom de l'opinion bonne. Mais également le risque pour l'écrivain de « délaissé le comportement de l'intellectuel qui a la charge de regarder, de douter ». De sacrifier sa posture d'intellectuel au profit de la frénésie du militant.

Pierre Poucet
Site www.surlering.com
11 janvier 2011

NDLR : Nous avons décidé de garder les commentaires car ils sont révélateurs des préjugés et de l'ignorance, quand ce n'est pas de la malhonnêteté en ce qui concerne Robert Brasillach (l'orthographe et la syntaxe d'origine ont été conservées)

1. 11/01/2011 22:31 - Nach Mavidou

Cette chronique donne envie ! En tout cas, on sait par rapport à la photo de une où l'auteur passe ses vacances...

2. 12/01/2011 11:27 - Marlow

Dire c'est faire : cette phrase, je ne sais plus si elle est de quelqu'un, ou bien si c'est une phrase que prononcent les professeurs de sociologie ou de science politique, pour dire que les mots ont parfois autant d'importance que les actes. Cependant, cette phrase et le sens qu'elle porte sont insuffisants pour contrecarrer cette chronique. Probablement a-t-on jugé trop vite et mal Robert Brasillach. Je ne sais pas, je ne connais pas le dossier. Et je n'ai pas lu Brasillach. Je sais depuis l'enfance que c'était sûrement un grand écrivain car, pendant les vacances d'été je côtoyais dans le sud de la France des enfants et adolescents qui étaient ses nièces et neveux. "C'est le neveu de Brasillach", entendais-je dire, et comprenais-je qu'il fallait éviter d'en parler. Donc nous n'en parlions pas. Plus tard, j'entendis parler des trois étendards et autres écrits de Brasillach. Mais je ne lus pas. Comme si je me conformais encore au souhait de son entourage et de la petite société de mon enfance. Peut-être faudrait-il à présent que je lise Brasillach, comme un écrivain, non comme un collaborateur d'une histoire sombre, inhumaine, terrible.

3. 12/01/2011 17:48 - Paul C.

Il me semble que c'était la décision de De Gaulle de condamner, non les collaborateurs (il y en avait trop), mais ceux qui avaient poussé à la collaboration. C'était considérer comme responsables des actes les hommes d'influence qui avaient provoqués ou encouragés ces actes. C'était condamner l'autorité morale et non l'exécutant. Il me semble que la décision était bonne. Nous aurions du, avec un autre choix, organiser un suicide collectif. Qu'en pensez-vous ?

4. 13/01/2011 15:37 - Lucius Tarkin

Pour ma part, je ne pense que la justice puisse avoir vocation à juger la société et c'est là une des premières erreurs de la libération. La logique du "bouc-émissaire" est facile et séduisante. En tout cas, elle est nettement

plus simple à appliquer qu'une véritable remise en cause de l'ensemble d'une société qui s'est vendue l'ennemi. Pour le cas de Brasillach (et d'autres personnalités du même type dont Maurras), il s'agissait plus de trouver un moyen "civiquement acceptable" de déculpabiliser l'ensemble des collaborateurs (on aurait pu avoir des pendants populaires et exécutions massives comme dans l'est de l'Europe) que de punir une quelconque responsabilité supposée. Ces supposés "super-collabos" ont surtout été les fusibles nécessaires à une réconciliation nationale rapide et simple. De toute manière, je doute qu'il soit possible de parler de cette époque avec recul avant encore quelques décennies (il suffit de voir les difficultés à faire admettre une vision historique plutôt que partisane sur la Révolution Française).

5. 14/01/2011 14:32 - berdol

Au responsable du ring : Je fais une suggestion. Lecteur assidu du Ring depuis que j'ai découvert ce site, je propose que l'accès aux commentaires soit fermé définitivement. En effet, ceux-ci sont le plus souvent inutiles, imbéciles, sans intérêt, sinon de conforter l'image que l'on a des français : Des veaux incultes ! Je ne crois pas que BRASILLACH ait écrit les trois étendards, mais je suis sûr que Lucien REBATET a écrit "Les deux étendards" , écrit en prison pour faits de collaboration et publié après la mort tragique de BRASILLACH. Morts aux cons et que chacun assume ses crimes, ceux de Brasillach n'étant pas les plus lourds...

6. 14/01/2011 22:34 - Marlow

@berdol : oui, pardon je confonds "les deux étendards" de Rebatet et "les sept couleurs" de Brasillach, désolé... de là à dire que je suis un veau inculte... Si cela peut vous faire plaisir. Je n'ai lu ni Brasillach ni Rebatet : mon petit cerveau de veau les mélange car il était question d'eux pendant mes études de sciences politiques, on les évoquait (avec un troisième écrivain "tabou", Drieu la Rochelle), souvent en même temps, mais on n'étudiait pas leurs textes. Et comme j'avais déjà pas mal de livres à lire et cela ne s'est jamais arrêté, le veau inculte que je suis en est resté là avec cette littérature. Mais je ne dis pas mon dernier mot. Meuheueueueueu

7. 15/01/2011 15:27 - berdol

à Marlow : Vous ne devriez pas vous vanter de n'avoir lu ni REBATET, ni BRASILLACH. J'imagine qu'étant étudiant à Science-po, vous avez du lire Marx ou bien Blum ou bien Mitterand ? Alors vous avez mieux à faire et la lecture de "Les décombres" de Rebatet vous mettra un bon petit coup de pied au c... là où est le cerveau de gauche... Bonne lecture ! N'oubliez pas les ouvrages littéraires de BRASILLACH et vous comprendrez pourquoi on peut regretter qu'il ait été assassiné par des juges qui, quelques mois avant, condamnaient à tour de bras pour le compte de VICHY et de la milice (L'État a toujours besoin de spécialistes...).

8. 15/01/2011 15:57 - Marlow

je ne me vante pas, je dis que je ne les ai pas lus car je ne les ai pas lus, c'est tout. Votre vision du cerveau de gauche d'un étudiant en science politique est quelque peu réductrice. De plus, cela fait quelques années que je ne suis plus étudiant. Enfin, je n'ai pas dit que je ne comprenais pas qu'on puisse regretter qu'il ait été condamné à mort. Je suis contre la peine de mort (mon côté cerveau de gauche sans doute). J'ai dit que je ne connaissais pas le dossier que ré-ouvre l'ouvrage dont il est question dans l'article. J'ai raconté une petite histoire de mon enfance dans les années 70 : comment le nom de Brasillach était devenu tabou pour moi. C'était une façon de donner un éclairage très banal et très réel à la fois. Voilà. vous pourriez respecter cette banale sincérité, plutôt que de tenter de me donner une leçon de culture et de cerveau.

9. 26/01/2011 17:08 - Hussard

Amusante, la bourde de Marlow (si c'est en référence à Chandler, c'est Marlowe, idem si la référence est Christopher) mais bon, il est jeune, et il ne fait pas de fautes d'orthographe, on peut donc lui pardonner. Surtout

s'il se met à lire, pour son édification personnelle, Brasillach (qui a bien veilli, sauf pour les Poèmes) et surtout Rebatet qui a écrit trois livres qui sont des sommets chacun dans leur genre "les Décombres" pour le pamphlet, avec ses portraits inoubliables (Malraux ou Mauriac), "les deux Etendards" pour le *Bildungsroman* à la française, et l'admirable "Histoire de la Musique"... sans oublier les "Dialogues de Vaincus" écrit à deux mains avec PAC... Sur la responsabilité de l'écrivain, et de l'intellectuel en général, ma position manque de sophistication : Vae Victis ! je ne suis pas choqué que l'on flingue les vaincus, ce qui me hérisse, c'est que l'on



31 mars : le centenaire de Brasillach

Le 31 mars 2009, Robert Brasillach aurait pu fêter son 100^e anniversaire. Seulement voilà : le 6 février 1945, ce délicieux écrivain, grand Français et grand Européen (au vrai sens du terme) immensément cultivé, fut assassiné par un peloton d'exécution avec la bénédiction du gouvernement provisoire d'un certain Charles De Gaulle. Il n'avait tué personne ; il a été condamné à mort pour ses opinions, parce qu'il était trop brillant pour les médiocres vainqueurs, et qu'il avait eu le courage de ne pas fuir comme d'autres, et de se livrer lui-même pour faire libérer sa mère qui venait d'être arrêtée. Il n'avait pas 36 ans. Et le recours en grâce formulé par les plus grands intellectuels de l'époque, toutes tendances confondues (sauf les communistes) laissa le général de marbre. Cela s'appelait « l'épuration ».

En cette 64^e année de notre démocrassie nurembergeoise, qui sévit toujours, à notre époque maniaque des commémorations, repentances, excuses en tout genre et « devoirs de mémoire » (la *mémoire* est ce qui remplace la véritable Histoire), nos media dévoyés (pour rester poli), aux ordres d'une dictature qu'il est interdit de nommer, n'auront pas un mot pour honorer ce grand esprit martyr de la liberté d'expression et demander pardon. Honte à eux ! Nous ne faisons pas comme eux. Nous nous souvenons, et parlons de Robert autour de nous.

Jean-Luc LÉOPOLDI.

Site de l'Association des Amis de Robert Brasillach : <<http://brasillach.ch>>. Blog : <<http://larb6245.over-blog.net>>.

veuille en plus les déshonorer... La Gauche adore cela, mais réproouve très fortement que l'on exécute ceux qui se réclament d'elle, lorsqu'elle a perdu la partie... Va comprendre, Charles...

10. 27/01/2011 12:52 - Marlow

@Hussard : ni l'une ni l'autre de vos références, Marlow est un personnage dans les romans ou nouvelles de Joseph Conrad, tout particulièrement "Lord Jim".

11. 03/02/2011 02:26 - Gilbert Duroux

Peut-être que ses autres ouvrages sont meilleurs, mais on m'a offert son "Histoire du cinéma", édition 1943. Ça casse pas trois pattes à un canard. Par ailleurs, pour revenir au débat, faut quand même pas oublier que certains de ses appels au meurtre ont été suivi d'effets. Je pense à l'assassinat de Georges Mandel, qu'il ne cessait de réclamer. Alors je veux bien qu'on parle de délit d'opinion...

Par rapport au dernier commentaire, rappelons que la mort de Georges Mandel – qui n'était pas en reste en matière d'appel à la haine et pour laquelle Brasillach n'a évidemment aucune responsabilité – était l'application de la loi du Talion en représailles de l'assassinat de Thierry de Ludre (cousin de Franz von Papen) le 16 juin 1940 sur ordre de Mandel. Rappelons aussi à toutes fins utiles que Mandel, belliciste fanatique en 1939, avait été « un planqué » lors de la guerre de 1914-1918, ayant obtenu une réforme de complaisance...

EN BREF

Epître dédicatoire sur un rythme de Boileau

Mon cher Jacques Isorni...

Je crois voir quelquefois le fantôme léger
D'une amitié qui naît filleule du danger
Et je me dis alors qu'il suffit d'y croire
Pour emporter ce temps au fond de ma mémoire
Et pour être bien sûr que le sort long ou court
Ne pourra ruiner le charme de ces jours.

Déméter

Besson comme Brasillach

Interrogé le 30 avril par *France Info* sur le cas des enfants de clandestins inclus dans l'arrêté de reconduction à la frontière frappant leurs parents, le ministre de l'Immigration a répondu qu'il était « d'avis qu'il ne fallait pas séparer les enfants ». Le ministre a raison, mais c'est cette phrase exacte (appliquée aux enfants de familles juives déportées pendant la Seconde Guerre Mondiale) qui fut tant reprochée à Robert Brasillach à son procès et justifia en partie sa condamnation à mort. Besson le sait-il ?

Rivarol n°2904, 7 mai 2009

EN BREF...

L'Association des Amis de Robert Brasillach édite deux publications à parution non fixe : un *Bulletin* et des *Cahiers*, l'un et l'autre s'attachent à faire connaître tout ce qui se dit et s'écrit sur Robert Brasillach. Mais il arrive que voulant trop bien faire ou désirant être trop exhaustifs, les rédacteurs reproduisent des textes qui desservent beaucoup plus qu'ils ne défendent la cause qui leur est chère. Cela s'est produit récemment à propos du livre de Jonathan Littell, *Les Bienveillantes* (paru en 2006 et qui a obtenu le prix Goncourt) que nous avons sérieusement critiqué en son temps.

Or, raison de son thème général la période 1939-1945), l'ouvrage parle de Robert Brasillach en termes peu amènes. Un fidèle adhérent des ARB en a fait la remarque, ce qui fut une bonne chose, puisque dans le n°120 (printemps 2011) du *Bulletin* figure la mise au point suivante : « on se souvient des commentaires dithyrambiques provoqués dans la grande presse par ce brûlot, consacré par le Grand prix du roman de l'Académie française, mais aussi par le prix Goncourt. Cet écrit nauséabond, dans tous les sens du terme, est truffé de passages comme celui qui évoque une rencontre imaginaire avec Brasillach ; aucun lieu commun, aucun cliché, aucune image dégradante ne sont épargnés au lecteur. Qu'un tel ouvrage fût de la sorte couronné en dit long sur l'état moral des élites intellectuelles qui font l'opinion ; c'est aussi la raison pour laquelle nous avons tenu à en reproduire un passage significatif. Ce texte nous paraissait se suffire à lui-même ; peut-être aurions-nous dû le faire précéder d'un chapeau. Nous en donnons acte à notre ARB ».

Une fois encore, puisque l'occasion nous en offerte, nous recommandons expressément l'adhésion à l'Association des ARB pour le prix 40 € par an : case postale 3763, CH-1211 Genève 3 (Suisse) brasillach@europar.ch

Lectures Françaises n°653, septembre 2011

Sortie du très attendu n°50 des *Cahiers des Amis de Robert Brasillach*, avec la publication de *Comment écrit...*, une série de pastiches de jeunesse de Robert Brasillach, pour la quasi-totalité entièrement inédits et ne figurant pas dans les œuvres complètes de l'écrivain parue aux Editions de l'honnête homme. Les *Cahiers* 51/52 seront intégralement consacrés à son beau-frère, l'écrivain et critique littéraire Maurice Bardèche (adhésion 40 euros par an, ARB, CP 3763, CH-1211 Genève 3, Suisse)

Faits et Documents n°325, 15 novembre 2011

« J'avais lu tout Drieu La Rochelle, tout Céline. Et je crois avoir été le premier lycéen d'Henri IV) à faire un exposé sur Brasillach »

Gérard Longuet, *Libération*, 10 juin 2010

Cité dans *Faits et Documents* n°312, 15 mars 2011

« Toutefois, peut-on dire et écrire n'importe quoi, n'importe comment ? Non. La presse d'extrême droite des années 30 en France avait poussé au suicide le ministre socialiste Roger Salengro à la suite d'une ignoble campagne de calomnies. De même, Robert Brasillach, l'écrivain français pronazi, avait lancé dans son journal collabo *Je Suis Partout*, cette supplique aux occupants allemands, « Débarrassez-nous des juifs en blocs et surtout, n'oubliez pas les petits ! » De cette encre-là, on peut tirer les fils de fer barbelé pour entourer de nouveaux camps d'extermination. Le peuple suisse a donc eu raison d'accepter que le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme soient réprimés par le Code pénal »

Jean-Noël Cuénod, *La Tribune de Genève*, 26 novembre 2003

Non content de calomnier Brasillach, le journaliste de *la Julie* commet l'exploit, à la fois de tronquer et de réécrire la trop fameuse citation. Malhonnêteté ou ignorance coupable ? En tous cas, absence de déontologie.

MOHRT D'UNE EPOQUE

1951-2001. A soixante ans d'écart, une époque se termine. A quelques jours d'intervalle en 1951, mourraient le Maréchal Pétain et Charles Maurras. L'homme d'Oil et celui d'Oc. Le vainqueur de Verdun et de Montoire, et le principal penseur du nationalisme à la française. Le premier, marqué par trois guerres successives contre l'Allemagne qui frappèrent son Pas-de-Calais natal, l'autre, homme du sud, vouant à l'Allemagne une hostilité farouche. Ayant tous deux essayé de sauver ce qui pouvait l'être après une défaite dans laquelle ils n'avaient aucune responsabilité. Eux, qui avaient fait de la lutte contre l'Allemagne le sens de leur vie, moururent dans les geôles de la République, accusés d'avoir « trahis » pour le compte du pays qu'ils détestaient le plus.

La mort de Michel Mohrt, de l'Académie Française, le 17 août, marque également la fin d'un temps : l'un des derniers témoins des combats littéraires de la Seconde Guerre Mondiale. Un des seuls rescapés de l'épuration littéraire de 1944, qui le conduisit à occuper Quai Conti le fauteuil 33, celui de Voltaire, avait quitté la France pour les États-Unis. A l'Université de Yale, le temple de l'esprit WASP, il défendait la mémoire des « maudits ». Robert Brasillach (qu'il avait côtoyé à l'Action Française), Paul Morand, Pierre Drieu de la Rochelle...

Fidèle à ses convictions de jeunesse, ce Breton né en 1914 avait fait la campagne de France dans les chasseurs alpins contre les Italiens. Il y rencontra un officier qui s'y couvrit de gloire et qui fut décoré pour avoir combattu avec brio les forces de l'Axe en 1940 et qui sera fusillé en 1948 pour avoir combattu les Soviétiques : Jacques Bassompierre. Avocat au barreau de Marseille, il y fit une autre rencontre déterminante qui lui ouvrira les portes de l'édition : Robert Laffont.

Ecrivain maison chez Gallimard, Michel Mohrt eut une riche activité littéraire (36 livres publiés), commencée à 14 ans avec *Gorsedd Digor*. Il permit également la découverte en France de plusieurs écrivains américains qu'il jugeait – avec raison – prometteurs : Jack Kerouac, William Faulkner, Robert Penn Warren ou William Styron. Grand Prix du roman de l'Académie Française en 1962 pour *La Prison maritime*, il écrivit notamment : *Montherlant, « homme libre »* (Gallimard, 1943), *Les Intellectuels devant la défaite de 1870*, (Buchet-Chastel, 1943), *Mon Royaume pour un cheval* (Albin Michel, 1949), *La Prison Maritime* (Gallimard, 1961), *L'Ours des Adirondacks* (Gallimard, 1969), *Deux Indiennes à Paris* (Gallimard, 1974), *Les Moyens du bords* (Gallimard, 1975), *La Maison du père* (Gallimard, 1979)...

Fidèle jusqu'au bout à ses convictions, la logique veut que son fauteuil revienne à celui qui est son cadet d'une génération et qui partage ses convictions : Jean Raspail. On ne risque pas grand chose en pariant qu'il n'en sera rien... 1951-2011 : une époque se termine. En 1951, outre le Maréchal et l'Académicien, mourraient le Prix Goncourt 1911 Alphonse de Châteaubriant, le journaliste Urbain Gohier et son complice Jean Drault, le philosophe René Guénon, l'ingénieur Ferdinand Porsche, tous partisans à divers degrés de l'Europe nouvelle. Il y a 60 ans mourraient les partisans d'une France forte et libre à l'heure où les collaborateurs des vainqueurs – République IV - en faisaient un satellite de Washington comme République III en avait fait en 1938 un satellite de Londres. Aujourd'hui meurt un défenseur de la France traditionnelle à l'heure où tombe le dernier camp des saints : l'Académie Française. Le Grand Magasin de Richelieu est devenu un *Lidl* de périphérie. Mohrt est mort épée au poing, rejoignant ses amis de l'Europe nouvelle et de la France éternelle. Son honneur s'appellait fidélité.

Henri de Fersan

Tantôt pastiches, ailleurs parodies, souvent les deux ensemble, épicés sans vergogne de joyeux calembours approximatifs, les textes fondus dans le cinquantièmes Cahier de l'association *Les Amis de Robert Brasillach* qui commémore ainsi ses 60 ans d'existence, contiennent en germe les donc multiformes du brillant et malheureux auteur des *Poèmes de Fresnes*.

Frais lauréat d'un concours de poésie aux Jeux floraux de Perpignan, élève de Terminale au lycée de Sens, il compose à 16 ans, Reboux et Charles Muller *A la manière de...*, ces courtes pièces, étonnantes de sagacité imprégnée de culture livresque, où l'on perçoit, au-delà de l'imitation humoristique volontairement outrancière, « *l'imprévu créateur* » (dixit Jacques Laurent) annonçant le subtil critique littéraire qu'il deviendra.

L'éditorial de Philippe Junod, directeur de la publication et président de l'association, un avant-propos de Dominique Gallargues, rédacteur en chef des Cahiers, tous deux fort éclairants, et l'introduction d'Alexis Chevalier et Frédéric Sabattier, concepteurs de l'ouvrage d'après les manuscrits originaux dont les fac-similés émouvants figurent en regard des textes imprimés, replacent ces **COMMENT ECRIT...** dans leur contexte historique. Ils furent publiés entre 1925 et 1928 par l'hebdomadaire régional *Le Coq catalan* (« *coq à talents* ») d'**Albert Bausil** qui y tenait un *Petit billet de la semaine* dont la caricature drolatique est dessinée dans *Le Cagador descend* (« *cagador : chalet de nécessité, du catalan caga, du latin cacare* ») ; cet « *édifice si décoratif et si odorant réservé aux basses fonctions [...] trône maintenant sur les bords de la Basse* », où les jeux de mots se marient avec l'idiome de Perpignan.

Selon les éditeurs, Brasillach sait à merveille repérer « *les tics d'écriture, le style et les thèmes* » favorisés de ses « pastichés » d'élection. Ainsi, *Mais, n'te promène donc pas toute nue* de **Georges Feydeau** sert de modèle à *Sois tranquille, Baptiste I*, « *comédie en 1 acte en prose.* », *Dizain* se moque gentiment des simples joies domestiques célébrées par le chancre des *Humbles François Coppée*.

A propos d'une pique de puce, notre potache exerce sa verve jubilatoire à l'encontre de **Henri Bergson** et autres philosophes (à découvrir) : dans *Connexité pénétrative du moi et du non-moi*, « *Le pont de fer qui relie deux rives de l'intelligence et de la stupidité* » est scruté afin de savoir « *comment le courant efférent né de la sensation objective et constatative ou plutôt de l'excitant psychophysiologicomachique puce... s'est coalescé avec le courant afférent de nos cellules intra-nervo-céphaliennes supaconscientes pour former en se pénétrant le conglomerat peu facilement dissoluble né du moi et du non-moi, du solu et de l'absolu qu'on nomme sensation.* » Tenir compte aussi du sexe de la puce, détail capital dans les calculs de M. Kuballer, érudit de l'université de Leipsick.

Charge désopilante traquant les envolées échevelées et les engouements extra-terrestres hugoliens, des *Vers très simples* lui sont « *envoyés de l'au-Delà au moyen des tables tournantes, affirmant doctement ; derrière le chaos sinistre... je suis maintenant le Penseur Auguste et j'attends le clairon farouche de l'ange visionnaire. J'ai enfoncé les portes de l'Inconnu et j'ai violé la vierge du Néant.* »

L'arrivée à Panam (Julot à son aminche) suivant **Aristide Bruant** : (« *L'esbrouffe, ici on peut y faire :/ Et l'cambricole à main armée !/Pis'que les sergots, i's te laissent faire/ Et les pip'lets* »).

Tandis que *La fille de Kayçal* mime les accents sauvages de **Leconte de Lisle**, le cœur en écharpe de **Lamartine** s'épache plaisamment dans *Les stances à Elvire*. On pense aux propos iconoclastes du *Confort intellectuel* de Marcel Aymé.

Avec *La balade des poulbès d'Antang*, **François Villon** n'échappe pas à la malice de Brasillach qui donne libre cours à ses inventions orthographiques.

« *Mais quand nous voulons toucher l'âme/ Le toucher ne nous sert à rien. Il ne peut connaître la flamme,/ Evaluer l'aérien.* Ces vers prêtés à **Sully-Prudhomme**, précisément dans *Le Toucher*, pointent la vanité du mélange poético-scientifique.

Claudine au dodo fait assaut de calembours hilarants pour illustrer les amours orageuses du publiciste Gauthier-Villars dit **Willy** et de Colette.

C'est le dernier de ces « exercices de style » qui comportent une trentaine d'auteurs... dont quelques-uns imaginaires pour faire bon poids.

On est confondu de relever, chez un adolescent, une telle faculté d'observation jointe à la souplesse de la plume, à dessein vagabond pour son amusement et celui du lecteur.

Marie-Gabrielle DECOSSAS
Rivarol n°3024, 2 décembre 2011

Recension : CAHIERS DES ARB N° 50

C'est toujours avec impatience que nous attendons la sortie des **Cahiers des Amis de Robert Brasillach** dont la parution est irrégulière (sans cesse pour le même motif dans notre famille de pensée ; le « nerf de la guerre » !). Nous le déplorons, nous le demandons à chaque fois que l'opportunité nous en est offerte : abonnez-vous aux revues, bulletins, journaux ou cahiers que publient nos amis au prix de sacrifices parfois héroïques ! Hélas ! nos appels restent trop souvent sans réponses ! Tandis qu'il suffirait que chacun d'entre nous verse quelques dizaines d'euros par an pour s'abonner à l'un ou l'autre de nos confrères pour que continuent de paraître cette palette de revues vives, documentées, intelligentes qui sont les petits grains de sable pour enrayer le rouleau-compresseur conformiste au service de l'ogre mondialiste qui ca finit par nous englober si nous nous obstinons à ne pas réagir !

Les **Amis de Robert Brasillach** viennent donc de servir à leurs abonnés le 50^e **Cahier** (daté des « années 2009-2010 »). C'est un document d'un intérêt exceptionnel puisqu'il consiste en la reproduction intégrale d'un texte resté méconnu et inédit de Robert Brasillach, une œuvre de jeunesse intitulée **Comment écrit...** dont le manuscrit a été découvert par Alexis Chevalier et qui regroupe une suite de pastiches dans lesquels l'auteur de *Comme le temps passe* écrit à la manière de... quelques-uns de ses illustres devanciers (Corneille, Hugo, La Bruyère, Farrère, Ronsard... ils sont trente au total...). Nous recommandons à tous les amateurs de l'œuvre de Brasillach de se procurer ce document qui deviendra une pièce rare et recherchée lorsque son tirage ne sera plus disponible, très probablement assez rapidement. En même temps que la sortie de ce 50^e numéro, les **ARB** ont fêté leur soixantième anniversaire ; ils ont en effet vu le jour en 1950 à l'initiative de leur fondateur Pierre Favre. L'actuel directeur, Philippe JUNOD relate en quelles circonstances s'est déroulée cette naissance ; « trois jeunes hommes sans ressource autre que leur volonté et qui se retrouveront vite une centaine à honorer le Poète de Fresnes, dont les œuvres, alors presque introuvables, circulent sous le manteau ».

Pour recevoir ce n°50 des **Cahiers** (riche de 180 pages agrémentées d'illustration et reproductions de documents rares) versez votre adhésion pour l'année 2012 en précisant bien que vous désirez ce volume : 40 € (ce ne sont bien que les quelques dizaines que nous évoquons ci-dessus) à envoyer à **Association des Amis de Robert Brasillach**.

Lectures Françaises, N°657, Janvier 2012

Lundi 14 novembre 2011

Maurice sur Hélène

« Je me rappelle, à l'époque, avoir parcouru un petit livre qui s'appelait, sans ambiguïté, *Avec les Serbes*, et qu'avaient cosigné une dizaine d'écrivains français, Besson, Matzneff, Dutourd, beaucoup de gens de *L'Idiot*, pour réagir à la diabolisation de tout un peuple, "pris pour bouc émissaire par les maîtres du nouvel ordre mondial [entendez : les Américains] afin d'asseoir leur domination terroriste". L'entreprise m'avait paru, à défaut d'autre chose, courageuse, puisqu'il n'y avait pour les auteurs aucun profit à en tirer. Ce fait ne dit rien, je le sais, en faveur de leurs thèses. Il n'y a aucun profit à tirer d'être négationniste, il n'y en avait aucun non plus à se déclarer fasciste en 1945, comme l'a fait après l'exécution de Robert Brasillach son beau-frère Maurice Bardèche qui s'était à peu près tenu tranquille sous l'Occupation et pouvait espérer à la Libération passer entre les gouttes. Ce courage n'a rien à voir avec de la clairvoyance, je le trouve idiot, c'est tout de même du courage » (Emmanuel Carrère, *Limonov*, Paris, P.O.L., août 2011, p.312).

Le dernier livre d'Emmanuel Carrère retraçant la vie d'un écrivain et homme politique russe, il y est plusieurs fois question de sa mère, que le susdit Maurice Bardèche évoque dans ses *Souvenirs* (Paris, Éditions Buchet / Chastel, février 1993) :

Ces correspondants étrangers n'encombraient pas la rue du Bouloi. Des nouveaux venus s'étaient pourtant joints à nos anciens amis. Les uns étaient des lecteurs enthousiastes de *Défense de l'Occident*, d'autres nous étaient envoyés par le hasard, par l'affinité. De ces nouveaux venus, la plus attachante, la plus inattendue était une jeune Géorgienne qui nous montra tant d'affection qu'elle nous fut aussi chère, à Suzanne et à moi, que si elle était l'un de nos enfants. Elle avait vingt ans, une figure claire, souriante et triste, et de grosses nattes pareilles à celles des jeunes filles de la comtesse de Ségur qu'elle enroulait à la hauteur de ses oreilles comme un gros écouteur de téléphone. Cette contemporaine du général Dourakine s'était précipitée en pleurant dans les bras de Suzanne, le matin du 6 février 1950, à la sortie de la messe qui venait d'être dite pour Robert Brasillach en l'église Saint-Séverin. Elle s'appelait Hélène Zourabitchvili. Son père avait été le dernier président du Conseil de la République de Géorgie. Sa famille s'était réfugiée en France après la révolution d'octobre. Ils avaient vécu à Bordeaux où son père avait été assassiné en 1944. Au moment de notre rencontre la jeune orpheline venait d'arriver à Paris avec sa mère, elles étaient seules, ne connaissaient personne, et, comme elles n'avaient pas de logement, elles habitaient alors dans les locaux de l'église russe de la rue Daru où le pope les avait accueillies. Nos destinées se ressemblaient, sa vie avait été brisée comme la nôtre. Elle partageait notre colère et notre révolte, avec en plus cette intransigeance et cette violence qu'on trouve parfois chez les jeunes filles. Elle devint notre amie. Elle avait l'âme d'une jeune héroïne, mais en même temps elle était réaliste, décidée, lucide. Elle fut la première de ces orphelins qui furent, tout le long de notre vie, comme des enfants adoptifs que nous ajoutions à nos propres enfants et que nous entourions de la même tendresse. Nous en retrouverons plusieurs comme elle, qui plus tard ouvrirent leurs ailes pour une autre destinée¹.

1. Par son mariage lors duquel mes jeunes enfants assurèrent son service d'honneur, Hélène Zourabitchvili est devenue Mme Hélène Carrère d'Encausse, aujourd'hui membre de l'Académie française.

Jeudi 10 février 2011

"justement parce qu'il écrivait bien"

Richard Prasquier, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, a évoqué Robert Brasillach dans son discours prononcé le 9 février 2011 lors du dîner annuel du CRIF : « Le relativisme affaiblit le sens des mots, il permet tous les amalgames. Les Juifs en sont les cibles, comme si on voulait retourner contre eux la mémoire de la Shoah. La mystification est ignoble, elle pervertit le raisonnement. Relativisme dans le cas Céline. Il a appelé à exterminer les Juifs mais il est proposé à la célébration nationale car ce qui importerait, dit-on, est qu'il était grand écrivain. Le général de Gaulle, lui, avait refusé la grâce de Brasillach justement parce qu'il écrivait bien. Il était donc plus responsable. Le discours du Vel d'Hiv de 1995 interdit d'honorer Céline aujourd'hui. Ceux qui nous accusent de pressions communautaristes ont une vision déformée des valeurs de notre pays, ou une détestation telle des Juifs que tous les moyens sont bons pour l'exprimer. Qu'on lise Céline oui, qu'on l'étudie oui, mais qu'on le donne en exemple, non ! »

Mercredi 9 février 2011

Causons de Brasillach

A l'occasion de la dernière "affaire Céline", deux articles publiés sur le site "Causeur.fr" évoquent Robert Brasillach :

- "A-t-on le droit de ne pas aimer Céline ?", par Isabelle Kersimon : « Pourquoi cet acharnement national à révéler ce diariste logorrhéique tout en ayant – et à juste titre – non seulement condamné à mort mais voué aux enfers un Brasillach, et à l'oubli un Drieu? Quitte à "dissocier l'homme de l'œuvre", on a encore le droit de préférer le style de ce dernier. »

- "Céline contre les robots", par Jérôme Leroy : « On ne dit pas, monsieur Delanoë "Excellent écrivain mais parfait salaud", à la limite on dit "Excellent écrivain ET parfait salaud" parce qu'il n'y a pas de lien de cause à effet entre la correction politique et le talent littéraire. Sinon ma bibliothèque serait aux trois quarts vide et il est hors de question que je me passe de Bloy, de Barbey, de Villiers de l'Isle Adam, de Toulet, de Drieu, de Brasillach, de Cocteau, de Jouhandeau, de Perret et de Céline comme de l'autre côté, je n'ai pas envie non plus de me passer de *Hourra L'Oural* d'Aragon et de son ode surréaliste au Guépéou : "Vive le Guépéou contre le pape et les poux !" »

Jeudi 4 août 2011

Brasillach, écrivain pas "réfractaire"

Mardi 2 août 2011 à 21h30, sur Radio Courtoisie, le "Libre journal des enjeux actuels dirigé par Arnaud Guyot-Jeannin, avait pour thème : "Les écrivains réfractaires à la bien-pensance". Invités : Bruno de Cessole (rédacteur en chef des pages "Culture" à *Valeurs actuelles* ; auteur du *Défilé des réfractaires*) et François Bousquet (directeur de la rédaction du *Choc du mois*).

Ne sachant de Brasillach que la critique, l'anthologie de la poésie grecque et le mémorialiste, *as usual*, ce qui fait déjà beaucoup. Pas du tout un réfractaire aux yeux de Cessole.

Samedi 15 octobre 2011

« Bouquet de violettes »

« Il ne faut pas oublier non plus la capacité traditionnelle de l'extrême droite à se saisir des thèmes de gauche (Bruno Mégret n'avait-il pas manifesté quelque velléité d'adhésion à ATTAC en 1999 ?), des mythes de gauche (Robert Brasillach ne manquait jamais de déposer son bouquet de violettes au Mur des Fédérés), des codes graphiques de gauche (détournements classiques des affiches du Che par les nationalistes-révolutionnaires ou des affiches de 68 par des groupes d'extrême droite) et même, plus récemment, de thématiques propres à quelques syndicat(s) réformiste(s)... » (Gaël Brustier, « Marine Le Pen "vote" Montebourg », "Marianne2", 10 octobre 2011).

LE COURAGE SE FAIT RARE

Pamphlétaire, critique littéraire et romancier, Jean Prévost venait de la gauche pacifiste et plutôt germanophile. C'est le sort injuste imposé à l'Allemagne par les vainqueurs de 1918 qui avait fait de lui, à dix-huit ans, un révolté. Depuis l'École normale, Prévost était proche de Marcel Déat. Il fréquentait Alfred Fabre-Luce, Jean Luchaire, Ramon Fernandez. À la fin des années 1930, tous subirent plus ou moins l'attrait du fascisme. Tous allaient rêver d'une réconciliation franco-allemande. Tous devaient s'insurger contre la nouvelle guerre européenne que l'on voyait venir à l'horizon de 1938. Lui-même ne fut pas indifférent à cet « air du temps ». En 1933, tout en critiquant le « caractère déplaisant et brutal » du national-socialisme, il le créditait de certaines vertus : « le goût du dévouement, le sens du sacrifice, l'esprit chevaleresque, le sens de l'amitié, l'enthousiasme... »². Une évolution logique pouvait le conduire, après 1940, comme ses amis, à devenir un partisan de l'Europe nouvelle et à tomber dans les illusions de la Collaboration. Mais avec lui le principe de causalité se trouva infirmé. Il choisit de se battre. Pour la beauté du geste peut-être plus que pour d'autres raisons. Il tomba en soldat, au débouché du Vercors, le 1^{er} août 1944.

Dans les engagements, y compris ceux des écrivains, les idées n'expliquent pas tout. Elles comptent même sans doute moins que le tempérament et le hasard. Au cœur du grand séisme des années 1940, elles pouvaient conduire aux choix les moins prévisibles. Ses idées et ses amitiés auraient pu faire de Jean Prévost tout aussi bien un partisan de la Collaboration que de Robert Brasillach un résistant.

Normalien comme Jean Prévost, mais de dix ans son cadet, Robert Brasillach était le fils d'un officier tué en 1914. Pour ce jeune Catalan, enfant de la Méditerranée comme son ancien maître Charles Maurras, l'Allemagne n'était pas seulement l'ennemie, elle était un monde totalement étrange et inquiétant.

Tout pouvait l'inciter à suivre ses amis camelots du roi, volontaires des premières troupes héroïques d'une Résistance où l'on se bousculait moins qu'en 1944. C'est pourtant un engagement opposé qui le conduira, au matin glacial du 6 février 1945, à crier une dernière fois « Vive en France » face aux douze fusils français qui allaient le tuer.

Si différents en apparence, Jean Prévost et Robert Brasillach portaient en eux quelque chose qui leur interdisait de s'abstenir. Saluons le courage. Cette denrée se fait rare.

La Nouvelle Revue d'Histoire
N°47 mars-avril 2010

EN BREF

Charles Maurras est de retour grâce aux cahiers de l'Herne !

Et puis, Robert Brasillach dans *Notre avant-guerre* : « Les vivants et les morts de notre avant-guerre, c'est lui qui les domine : nous aurons eu la chance de l'approcher, de rencontrer dans notre jeunesse ce regard aux yeux gris, cette pensée juste et dure, et cette brûlante passion pour son pays et pour la jeunesse de son pays (...). Cet homme magnifique, ce prince de la vie, je devais le voir aussi en des lieux plus surprenants. Pour avoir écrit qu'il faudrait tuer, s'ils arrivaient à leur fins, les parlementaires coupables de vouloir la guerre avec l'Italie, le ministre Blum avait fait mettre Charles Maurras à la prison de la Santé. Il y resta huit mois, écrivant chaque jour dans *L'Action française* ; sous le pseudonyme de Pellisson ; continuant à analyser le monde et la France ».

Rivarol n°3018, 21 octobre 2011

William Karel prépare un docu-fiction sur le procès de Robert Brasillach

Le documentariste a acheté les droits du livre d'Alice Kaplan sur le procès de Robert Brasillach. **William Karel** (*Mais qui a tué Maggie ? France 2*) a pris une option sur les droits du livre d'Alice Kaplan *Intelligence avec l'ennemi, Le procès de Robert Brasillach*, paru en 2001. Après avoir bouclé la

² Jean Prévost, *Pamphlet*, 10 novembre 1933

saga Gallimard (*Gallimard, le roi lire*, diffusé le 21 mars, Arte), le documentariste aimerait faire un **docu-fiction sur le procès de Robert Brasillach**, seul écrivain collaborateur fusillé après la guerre. L'éditeur de l'américaine Alice Kaplan, professeur en littérature française, étant également Gallimard, le trait d'union était tout trouvé entre ses deux sujets. William Karel aimerait donc s'inspirer de ce livre qui raconte les heures du procès pour faire un film qui mêle images d'archives et reconstitution. Il est actuellement en discussion avec France 2.

N.L.-G.

ARB et bande dessinée

Lu sur un site très politiquement correct consacré à la bande dessinée, cette mention de notre revue :

Re: Hergé : chronologie d'une oeuvre ... et autres ouvrages de LEAUTAUD » 16/09/2011 14:13

Je n'ai plus en mémoire cet épisode concernant l'adhésion de Hergé au fan-club de Robert Brasillach...t'as chopé ça où ? Ah, LEAUTAUD, il a des yeux et il ne veut point lire...

« Ton Bramli à la page 66(6 ?) tu ouvriras, et pour pleurer que tes yeux tu auras »... Effectivement, ami Genug, providence des oublieux, je viens de relire le passage qui mentionne la lettre de demande d'adhésion aux Amis de Brasillach que Hergé expédie à Maurice Bardèche en 1969 :

" *Quelle preuve vous donner à mon tour de l'amitié que je ressens spontanément pour tous ceux auxquels le souvenir de Robert Brasillach est lié ? Vos enfants ont-ils les albums Tintin ? S'il leur en manque je les leur offrirai avec joie* " Que Hergé fut, comme l'a dit Robert Poulet en 1983 "*la providence des inciviques*", qui peut le nier ? Cela ne signifie pas qu'il adhère à leur idéologie, mais qu'humainement il est proche d'eux, ce qui colle bien avec ses valeurs de fidélité. Mais il n'a jamais fait siennes les dérives de cette mouvance, alors qu'il en avait eu l'occasion (épisode de son refus de devenir le dessinateur du mouvement Rex de Léon Degrelle).

Bon, on va pas répéter ici tout ce que nous savons déjà sur le sujet, mais le " Qui suis-je ?" qui vient de sortir sous la plume de Francis Bergeron montre bien que les récupérations extrême droitières du mythe sont tenaces.

<http://www.bdgest.com/forum/herge-chronologie-d-une-oeuvre-et-autres-ouvrages-t9317-2640.html>

Bulletin de l'association des Amis de Robert Brasillach

En plus des « cahiers » dont nous vous avons parlé dans notre rubrique « livres », cette association, qui date de 1950 (bel exemple de persévérance), publie également un copieux bulletin dont nous avons reçu le n°120. Tout ce que la presse publie concernant le poète assassiné est ici reproduit. Le bon, l'excellence et même l'exécrable, par objectivité. On lira dans ce numéro : Images de Paris : saint Germain de Charonne ; la nostalgie de Jean-Marie Le Pen, la collaboration dans tous ses états ; Brasillach et Rebatet épistoliers ; Brasillach et Bardèche toujours présents ; Une chanson contre Brasillach ; Une lettre inédite de Céline à Robert Brasillach ; Ma semaine tragique, par Brigneau ; Que retenir de son héritage ? par Aristide Leucate ; les poètes maudits : pour réparer quelques oublis, par notre ami Léon Arnoux., Tintin et Brasillach au pays des Poldèves... Lecture indispensable à tous les nationaux amateurs de littérature.

Altair N°150, Noël 2011

Comment écrit... par Robert Brasillach

Qui eût cru que cela fût possible ? Eh bien oui, voici enfin publié le recueil de pastiches écrit par Robert à 16 ans, et dont certains furent insérés dans une petite revue régionale, évidemment introuvable, « Le Coq Catalan ». Trente-deux écrivains sont ainsi pastichés, avec une verve et un humour incomparables. Les meilleurs ? Béraud, assurément, avec un désopilant « Le mariage de l'obèse », c'est vraiment du Béraud. Bruant, avec une chanson en argot que l'on croirait sortie du « Chat noir » ou du « Mirliton ». Pierre Louys avec « Hémé et Rhoïdes » (!!!), dialogue dans le pur style de Bilitis. Bergson, où l'auteur se moque allégrement du jargon des philosophes.

Les poètes japonais, auteurs de haïkaïs, rebaptisés « Lou-phôc, Smô-king ou Fû-Ikhan » (on aura compris que les jeux de mots sont omniprésente dans le livre. Je ne résiste pas à l'envie de citer ce vers, pastiche de Corneille : « *Dis-moy, quelle est la main que ton sang chaud pansa ?* »). Si certains (rares) auteurs pastichés sont aujourd'hui oubliés, la plupart sont célèbres, et on y trouvera Villon, La Fontaine, La Bruyère, Ronsard (avec beaucoup de virtuosité dans l'utilisation de l'ancien français !), Lamartine, Hugo, Coppée, Feydeau, Maeterlinck... Un véritable enchantement ! Cette publication est l'œuvre de l'Association des amis de Robert Brasillach, (case postale 3763 CH-1211 Genève 3 Suisse), et constitue le n°50 de ses célèbres « Cahiers ». Un éditorial de Philippe Junod nous rappelle que l'association a soixante ans, et une introduction d'Alexis Chevalier et Frédéric Sabatier nous présente le recueil. C'est évidemment le livre à ne pas manquer !

Altair N°150, Noël 2011

14-18 : Révisions ?

*« Ils s'assièrent auprès de ceux qui ont
tiré dans les tranchées,
Et puis qui ont dit non,
Un jour, fatigués
des années d'horreur
Des soldats tués pour l'exemple
Et des décimés par erreur... »*

Vous avez reconnu ces vers extraits de *Poèmes de Fresnes* (« Le Jugement des juges », 13 janvier 1945). Nicolas Sarkozy n'a sans doute jamais lu Brasillach mais il y eut comme un écho dans les paroles prononcées à Douaumont : « *Je veux dire au nom de notre nation que beaucoup de ceux qui furent exécutés n'avaient pas été des lâches, mais que simplement, ils avaient été à l'extrême limite de leurs forces* ».

Jean-Paul Angelelli, *Rivarol* n°2881, 21 novembre 2008.

Retour bien édifiant sur le dernier siècle

Pour finir, une importante réédition : celle de Monsieur Ouine (*Monsieur Ouine*, avec une illustration et un appareil critique de Robert Brasillach et Bruno Lafourcade. Editions de la Reconquête (www.editionsdelareconquete.com), 398 pages, 40 € + 10 € de port en AR), dernier roman de Georges Bernanos et sans doute le plus noir. Il y développe une vision nihiliste du monde et de l'existence. La victoire du mal, préfigurée dans *Sous le soleil de Satan*, devient ici radicale, irrémédiable. Le Prince de ce monde a quasiment évincé Dieu de sa création pour y régner en maître.

Tous les personnages – Monsieur Ouine, vieux professeur obsédé par la mort, Madame de Nérésis, solitaire, sensuelle, que la foule haineuse lynchera à la sortie de la messe, Steeny, enfant rebelle rêvant d'héroïsme – sont autant de figures livrées à la sauvagerie et au désespoir. Même le curé de Fenouille et le médecin du village, l'avère et le revers, croyant et athée, d'une même médaille, incarnant l'impuissance face à la malédiction d'un monde livré au sentiment de culpabilité. A la nostalgie d'une pureté enfuie. Laquelle relève peut-être du seul mythe.

Soupçonné de meurtre, Monsieur Ouine restera muet jusqu'au bout, englué dans ses misérables secrets. C'est que le romancier s'interdit toutes les facilités, celle des rebondissements comme des coups de théâtre. S'il prend son lecteur par la main, c'est pour mieux l'abandonner face au vide. En quoi il préfigure les formes les plus modernes de la littérature.

L'appareil critique propose une remarquable étude de Bruno Lafourcade, *Les Boues profondes de Georges Bernanos*, et, de Robert Brasillach, *Georges Bernanos ou la tentation du désespoir*, texte de 1931 repris dans *Les Quatre jeudis*. Y sont abordés tous les aspects d'une œuvre qu'il n'est que le temps de redécouvrir.

Les Livres propos de P-L- Moudenc, *Rivarol* n°2881, 21 novembre 2008.

CONFERENCE SUR SUZY SOLIDOR

Lors de l'Assemblée Générale des ARB le 19 novembre, Marie-Hélène Carbonel a donné une conférence sur Suzy Solidor, contemporaine de Robert Brasillach et victime de l'épuration. En voici le texte :

Rien dans les débuts de sa vie ne prédisposait Suzanne Marion à croiser le chemin de Robert Brasillach. Née avec le siècle, au pied de la tour Solidor, fille illégitime de Robert Surcouf, petit-fils du fameux corsaire, cela ne sera pas sans conséquence pour celle qui plus tard se fera appeler Solidor. Elle se dira elle-même "*descendante de corsaire par la cuisse gauche*". Jamais reconnue par ce père qu'elle admire de loin, elle portera sa vie durant cette blessure d'enfance. Bretonne de haute tradition, elle entendra porter cette différence... à Paris, plutôt que sur les rivages malouins.

"*La guerre de 14 fut une période heureuse de mon existence*", annonce t-elle sans ambages. En effet ce sera pour elle l'annonce de sa libération. Son enrôlement dans le corps des ambulancières -elle est une des premières femmes à conduire des automobiles -, lui permettra de donner un autre tour à son destin. Quand la guerre se termine, elle ne retourne que peu de temps à Saint Malo. Elle a connu dans l'armée l'euphorie du groupe, l'amitié virile qu'elle envie et aussi celle des femmes qui sous l'uniforme se sentaient investies du pouvoir masculin. Autant de choses déterminantes pour notre future chanteuse de chansons de marins... et autres d'une teneur différente!

Guidées par ses amitiés féminines, n'ayant pas encore franchi le pas de son homosexualité, Suzanne Röcher - car c'est le nom qu'elle porte désormais après le mariage de sa mère avec le brave marin Röcher qui l'a légitimée à son grand désespoir - quitte sa Bretagne natale pour la capitale, "*Que je trouvais très petite... sauf quand je me mis en tête de rejoindre la mer*". Elle débarque donc chez une personne qu'on lui a recommandée: Yvonne de Brémont d'Ars (dont les débuts dans la vie sont assez similaires aux siens) possède un magasin d'Antiquités, le plus fameux de Paris. Il jouxte les ateliers de Madame Lanvin. *La demoiselle antiquaire* a de quoi surprendre la provinciale qui se dépeint comme une "*oie savante, mais empruntée*". En effet Yvonne est le prototype de la garçonne de ces Années Folles : Elle est furieusement à la mode tout comme le roman éponyme de Victor Margueritte. Elle porte le costume masculin (bien qu'interdit, Violette Morris en fera d'ailleurs les frais) taillé chez Lanvin homme, les cheveux presque ras (Mme Röcher mère bien naïve lui demandera si elle a eu la typhoïde) et les talons plats évidemment. Elle reste subjuguée par Suzanne qui elle, est interloquée. Cependant elle passera 10 ans auprès de sa protectrice qui, tel Pygmalion, va façonner la future Suzy Solidor et surtout l'initier aux charmes de Lesbos et l'éduquer à *redouter* les hommes. Sans doute pas assez puisqu'en 1930 elle quitte Yvonne pour ce sexe-là tellement décrié. Cependant elle dira qu'ayant connu les deux elle ne pouvait désormais se passer ni de l'un ni de l'autre.

Pour Suzanne, cette libération de l'emprise de la *demoiselle antiquaire* sonne l'heure de la gloire, elle ouvre son cabaret sur les conseils de *ses amis les peintres* qui ont, à la demande de son ancienne maîtresse, commencé à faire son portrait de façon systématique, et de Francis Carco, un ami fidèle qui ne la lâchera jamais, même dans les moments les plus durs. *La Vie Parisienne*, au 12, rue Sainte Anne devient dès 1933 le lieu à la mode, elle y imprime sa marque en accrochant la plus fabuleuse collection narcissique de tableaux. On l'aura compris Suzy Solidor a besoin de "reconnaissance" et c'est chose faite, elle est la coqueluche féminine de la capitale. Elle est incontournable dans la vie des noctambules parisiens et l'on se presse chez Suzy Solidor pour l'écouter dire des poèmes, chanter des chansons de marins et des chansons plus suggestives et interlopes.

Son ami Joseph Kessel, pousse un soir de 1934 la porte de son cabaret, accompagné de la coqueluche masculine de l'époque, Jean Mermoz, qui ne dédaigne pas ce genre de lieu au retour de ses vols héroïques. Et c'est le coup de foudre entre, la belle pirate et le chevalier du ciel ! Ils partagent le même goût pour l'équipage, l'amitié virile et une certaine ambivalence qui font qu'ils se retrouvent et se *reconnaissent*. Jean est alors selon sa propre expression "*Le bras gauche du Colonel de la Roque*" pour servir dans ce qu'il considère comme *une oeuvre sociale*. Il s'est engagé auprès des Croix de Feu ce qui lui vaudra l'inimitié du ministre des transports Pierre Cot. Il va en outre former à sa pensée politique, à cette "*coopération franche tendu vers le seul but d'une amélioration perpétuelle de l'essor humain*" notre chanteuse (p.119). Celle-ci lui écrira une belle chanson, à l'issue

des émeutes de février 34 *Fais-moi croire*. C'est la première occasion pour Suzy de se trouver sur le même terrain que Robert Brasillach et si l'on ajoute ses origines et son anglophobie bretonne et corsaire on peut aisément prévoir la suite des similitudes. Il n'est pas interdit de penser que déjà, à cette époque, Robert Brasillach ait pu fréquenter le cabaret de la fille aux *Cheveux de Lin* qui occupe si souvent les médias culturels.

Cette passion partagée avec Solidor, conduira Mermoz à divorcer pour celle qui ne lui demande rien et surtout pas de mariage, ni des enfants ! « *Quand je fais un cauchemar, je rêve que je me marie* » aimait-elle à dire. Avant de s'envoler pour ce vol fatal il lui offrira un magnifique coeur de diamants percé d'une flèche d'où coule une goutte de rubis. Elle le portera toute sa vie (jusque sur l'uniforme d'amiral qu'elle arborera à Cagnes-sur-Mer) dès lors tous ses tableaux vont la représenter avec ce bijou. Avant de disparaître en mer, Mermoz écrira: « *Je ne suis plus qu'un socialiste national... Je hais la droite bien pensante et mourant de peur... Il y a une forme d'aristocratie et de bourgeoisie que je déteste et que je qualifie de responsable de la situation actuelle... Je ne voudrais pas me battre pour eux... de l'autre côté, c'est la démagogie sous toutes ses formes...* » et il termine cette lettre par une exaltation de l'amitié qui est « *le plus beau sentiment humain* » pronostiquant en cette fin d'année 1936 une « *période révolutionnaire* ». Avant de s'envoler sur La Croix du Sud, il essaiera de convaincre Saint Ex de se rallier à sa pensée. S'ensuivit une sorte de brouille avec Antoine. C'est dans ce contexte que le plus grand aviateur de l'aéropostale disparaît. Avant de partir il était allé trouver un peu de réconfort et de sérénité auprès de Solidor et il lui avait dit, comme elle l'évoque bien des années plus tard et non loin de sa propre mort, la voix troublée par des larmes: « *Si je disparaissais, il ne faudrait pas me chercher...* »

Il faut donc à cet instant fatal imaginer Mermoz heureux... le 7 décembre 1936.

La vie de Solidor ne sera plus la même désormais. Chaque fois plus solitaire (elle vit seule dans son appartement du quai de Tokyo) mais toujours mondaine. Arletty en témoigne d'ailleurs. Elle est son amie et a partagé la scène et l'écran avec elle (Sur scène *l'opéra de quat' sous* et à l'écran *la Garçonne* où, interprète de son propre rôle dans la vie réelle, elle est censurée par le Front Populaire comme immorale). En marge de sa carrière de chanteuse, elle commencera une carrière d'écrivain. Hormis *Térésine*, (1939) qui relate les tourments de qui aurait voulu résister à ses tendances homosexuelles, ses trois autres fictions seront écrites sous l'Occupation...

Ce n'est pas Suzy qui pourra s'étonner de l'évolution d'une atmosphère qu'elle a eu l'occasion de respirer de l'intérieur. **Elle a fait plusieurs voyages en Allemagne, en compagnie d'artistes et de chanteurs, et s'est prêtée, de bonne grâce, comme tant d'autres, à des «échanges culturels» mûrement réfléchis et programmés par le Reich, depuis 1933.** La propagande culturelle qui s'organise à ce moment-là n'est pas une improvisation, tout comme le reste d'ailleurs. Les accords de Munich ont soulevé l'enthousiasme de Suzy et, en 1939, elle a fait une tournée au Danemark et en Allemagne, notamment à Berlin, où il semblerait qu'elle ait eu à rencontrer de hauts responsables culturels dont un certain général Von Huemann. Elle s'y rend en compagnie d'autres chanteurs et, à leur retour, la presse les salue fraîchement : « *La tension internationale n'altéra ni le succès de leur tour de chant, ni celui de leurs cachets. Nous sommes loin de la fière réponse que notre grande Sarah Bernhardt fit jadis à Guillaume II. Comme celui-ci lui demandait de venir jouer à Potsdam : "Entendu", répondit-elle, "mais je demande un million de marks... et l'Alsace et la Lorraine". Autres temps autres mœurs.* »

Le journaliste s'étonne: « *Il peut sembler curieux, si l'on pense à ce que Suzy affiche sans retenue, que dans un pays qui stigmatise l'art dégénéré et montre du doigt les homosexuels, Solidor ait pu avoir un tel succès et chanter ou dire des textes de Cocteau ou Rostand par exemple.* » Voici en effet le programme qu'elle a offert à ses spectateurs enchantés : *Escale*, bien sûr, j'attendrai, Le doux caboulot, de son ami Carco, mais aussi des poèmes de Jean Cocteau, *Attendre*, *La Ronde* de Paul Fort, et quelques-uns aussi d'auteurs divers du XVIII^e siècle, puis Maurice Magre, Maurice Donnay et Claude Marcelle et le poème, alors si en vogue, de Rosemonde Gérard, *L'amour tel qu'on le parle*.

S'étonner de ce que cet aspect de la culture française puisse séduire serait faire abstraction du fait que, ce même Cocteau par exemple, a tissé des liens d'amitié avec des représentants de l'art officiel comme Arno Breker, depuis 1925 ! Jean Cocteau est en admiration devant ces colosses, cette « *statuaire imprégnée du classicisme grec, (qui) célèbre des hommes au corps vigoureux et sain* » – et dont Sacha Guitry jamais avare d'un bon mot se félicitait qu'elles ne pussent entrer

en érection ! Même si ce sculpteur, lauréat d'un prix de Rome en 1933, ne fait que correspondre aux valeurs exaltées par les nazis : la germanité et la force... La presse enchaîne d'ailleurs, sarcastique, « *N'est-ce point un des signes les plus éclatants du bien que nous veut l'Allemagne... qu'une actrice comme Mme Suzy Solidor ait pu faire entendre sans scandale à des oreilles germaniques les vers d'un poète comme Jean Cocteau. Décidément, mes frères, nous pouvons nous réjouir. La paix est en vue.* »

Mais un autre journal de titrer à son tour : « *La France artistique présente partout* », et après avoir énuméré nos gloires nationales en tournée de par le monde, de conclure : « *Nous exportons à tour de bras, aux quatre coins du monde... et avec un succès dont nous pourrions être orgueilleux... Cela vaut mieux, disait l'un de nos ambassadeurs, que le temps où la France n'avait que deux célébrités à l'étranger : Sarah Bernhardt et Georges Carpentier. La France ne démissionne pas. Elle fait dans tout l'univers une politique de présence aimable et souriante qui nous procure à coup sûr, plus d'amis que les partis de chasse du comte Ciano, ou les déplacements belliqueux du seigneur Goering.* »

Suzy, qui a effectué une longue tournée, finit en effet par l'Allemagne du Reich et avant son départ de Berlin, reçoit un magnifique bouquet. On le voit ostensiblement entre ses bras au moment où elle va monter dans le train.

Fièrement, Suzy arrive à Paris, arborant toujours son bouquet. Là un comité d'accueil l'attend avec les autres chanteurs, parmi eux, on peut voir descendant du train, Tino Rossi et Lucienne Boyer. Lorsque Suzy descend à son tour, toujours vire voletante et d'un air dégagé, de son wagon, la faveur qui retenait le bouquet s'est dénouée : elle traîne derrière elle, sans même s'en apercevoir, cet insigne qui bientôt flottera sur les bâtiments officiels de Paris... Présage d'une croix gammée qui lui collera à la peau. Tatouage, dont elle se serait sans doute fort bien passée! Cependant elle évoquera toujours ce voyage avec enthousiasme et non sans un certain humour : « *J'ai été reçu comme nulle part ailleurs... C'est bien simple, sur tous les bâtiments ils avaient mis des drapeaux avec mes initiales !* »

En effet les événements se précipitent pour notre *Chevalier de fortune* qui a quitté ses habits de femme comme elle le chante dans *la Belle Pirate*. Son ami Francis Carco, appelé sous les drapeaux, lui prête en cet été de la drôle de guerre sa maison de l'Île de Ré et elle s'attachera au petit bois de trousse chemise au point d'acheter une ruine qu'elle va retaper et baptiser *Hurle-Vent*, pendant littéraire de sa maison de Medan, *Le puits de solitude*... Quand elle revient à Paris Suzy se trouvera toujours aussi heureuse de constater que les drapeaux portent ses initiales... D'ailleurs cela l'inspire puisqu'elle va écrire un second roman *Fil d'Or*, à la gloire de l'Empire, de la légion et de ceux qui luttent contre l'Anglais, ennemi ô combien héréditaire... Qu'on en juge: « *La joie était à bord et une mâle fierté animait tous les regards des pêcheurs malouins. On partait !... Le bateau avait été réquisitionné et armé en patrouilleur. À nouveau, les vieux voiliers allaient franchir la passe, battant pavillon de France, pour s'emmancher et faire la course à l'ennemi... Des grands marins qui allaient à leur tour défendre la sécurité de la côte bretonne... puiser l'esprit de fidélité à la mer et la foi dans le combat.* »

Et ça ne fait que commencer. Suzy se retrouvera d'ailleurs en bonne compagnie aux cocktails nombreux que l'Ambassadeur Abbetz offre à l'intelligentsia collaborationniste... ou non. (P 186) Dans les salons de l'ambassade d'Allemagne en France – seul pays occupé à jouir de ce privilège – se retrouvent des personnalités de renom, et chacun et chacune entend être vu et vue auprès de celles-ci. Avec Heller, chef de la propagande allemande, qui tout comme Abetz ne dédaigne pas les mondanités, on rencontre Jean Paulhan, Jean Cocteau qui côtoie Montherlant, Marcel Arland, Pierre Benoit, Paul Léautaud, Robert Brasillach, Paul Morand, Jacques Benoist-Méchin et Louis Ferdinand Céline... Il n'est pas rare que Cocteau se fasse accompagner de son amie la blonde et si aryenne chanteuse ! On fréquente tous ensemble les jeudis le salon de Florence Gould – amie ô combien intime de Solidor et qui ne dédaigne pas non plus les beaux Occupants – où, aux côtés des précédents, on peut noter la présence de Gaston Gallimard et de Jean Marais. Ces mêmes personnes vont se retrouver aux vernissages d'un ami très proche de Suzy, le peintre belge Van Caulaert, qui donnent lieu à des retransmissions aux actualités de Gaumont-Pathé désormais intégré à la propagande du moment. « *Notre collaborateur Jean-Dominique Van Caulaert vernissait hier à la galerie Pascaud.* » On note la présence de l'ambassadeur de Belgique auprès de Marguerite Moreno, Mistinguett, Aimé Clariond... et bien sûr son inaltérable amie Solidor se trouve là, tout juste sous les feux de la caméra. Suzy ne cesse pas d'occuper les médias et on dirait qu'elle a bu à la source même de la propagande allemande tant est méthodique, chez elle, la moindre occasion

de ne pas se faire oublier. Dans le domaine des ondes, *Radio-Paris* est le média incontournable et le plus écouté. La diversification des programmes va ainsi permettre de faire mieux passer l'information engagée et propagandiste. *Radio-Paris* sera une scène de plus pour Suzy Solidor, qui s'y produira très souvent. On saura s'en souvenir le moment venu... Deux animateurs vont monopoliser l'écoute avec Harold Paquis, le Suisse Georges Oltramare qui va exercer sous le pseudonyme de Charles Dieudonné et collaborera à la presse écrite comme *La Gerbe*, *L'Appel*, *Au Pilon* ; et le *Sonderführer*³ Dambmann, alias le docteur Fiedrich. Ils seront responsables d'émissions plus engagées. Leur ton amusant et gouailleur fait qu'ils sont très écoutés. *Au Rythme du Temps* est une de leurs émissions à connotations fortement antisémites et à saynètes terriblement anglophobes. Ceci n'étant pas pour déplaire à Suzy Solidor, elle prêtera son concours vocal à plusieurs reprises à Radio Paris et l'on trouve consigné dans son livre de presse un nombre impressionnant d'Articles de *La Gerbe* jusqu'à *Au Pilon*. Mais elle est aussi sur les écrans dans les actualités mondaines et c'est ainsi que pour Noël de l'année 1941 on la voit à un vernissage de son ami Van Caulaert, où se mêle aussi des nouvelles du front. On demande aussi à la population de penser à "nos prisonniers... qui passeront Noël loin des leurs"...

1942! Voilà une belle année pour Suzy: Elle intervient dans un programme de Radio-Paris où elle chante et commente deux chansons : *Le Marin de mes rêves* et *Le Voyage immobile*, qu'elle offre en cadeau de nouvel an à (son) cher public. Mais c'est aussi pour elle l'année d'une des plus belles et des plus grandes chansons. Une chanson qui la marquera pour longtemps. Une chanson d'homme, de guerre et d'amour, qu'une femme chante – et quelle femme ! – avec tendresse, la voix un peu voilée par la peine ou le désir de retrouver le temps perdu... le temps d'aimer. Nostalgie d'un temps révolu, sans doute, qu'exprime ici Suzy avec beaucoup d'émotion.

Sur un air martial qui n'empêche pas une certaine douceur, nous avançons dans cet amour de guerre qui semble, au bout du compte, un amour interdit, condamné, où les amants se cachent, se dérobent, se quittent. C'est une « tendre histoire » que nous conte ici le soldat Suzy, au pas cadencé, soutenue par un chœur viril : Lili Marlène!

Cette mélodie séduira d'ailleurs l'Europe entière sans distinction d'appartenance politique ou de hiérarchie sociale. C'est cette Lili Marleen-là, succès entre tous, et cause de bien des tourments pour Solidor, qui sera plébiscitée par les auditeurs qui la réclament. « *Personne n'a chanté Lili Marleen comme elle !* », s'exclame une Arletty admirative. Ecoute de *Lili Marlene* par Lale Andersen, puis Suzy Solidor, et Marlène Dietrich.

Mais il était fatal aussi, et le mot n'est pas trop fort, qu'en France occupée, Lili Marleen, martelée sur les ondes de Radio-Paris par la voix déjà bien présente sur ces mêmes ondes de Suzy Solidor, devint l'allégorie des combattants occupants. D'autant plus que Suzy ne va pas s'arrêter dans la réinterprétation de chansons allemandes qu'on adaptera pour elle à la marine. Ainsi va t-elle enchaîner avec *A quoi songes-tu?* qui n'est autre que le *Landerlied* (le fantassin devenu Soldat de marine pour Solidor) emprunté à Wili Schneider et *Trois Roses Rouges* que Lale Andersen encore, interprètera avant elle sous le titre de *Drei Rote Rosen* ...

Et puis il y a une aubaine que Suzy ne va pas laisser passer, sans jeu de mot et c'est l'interprétation d'une chanson de Lale andersen, *Tout passe dans la vie...* Qui lui vaudra une sacré amende dont plus tard elle pourra se réjouir ou du moins le tentera t-elle.

En cet an III de l'Occupation, Suzy a le vent en poupe... Peu de choses la freinent et son cabaret est très fréquenté par l'Occupant et par les intellectuels, car c'est un lieu de référence pour la poésie mais aussi pour le sulfureux, grâce - ou à cause - de la personnalité de la maîtresse des lieux. Solidor a l'impression peut-être exacte, qu'elle jouit d'une grande protection en « haut lieu », que sa célébrité mondaine et ses connaissances dans tous les milieux, la protègent de tout. Peut-être est-ce là l'explication de ce faux pas qu'elle commet. Mais est-ce bien un faux pas, à la réflexion ? Dans sa salle comble de la Vie Parisienne en ce premier jour de l'an 1943, tandis que les coupes se lèvent et s'entrechoquent en l'honneur de l'année nouvelle où l'on espère la Victoire, les caméras sont là pour faire un « reportage chez Suzy Solidor ». Suzy passe en même temps en direct à Radio-Paris et on l'entend dire le fort beau poème de Maurice Magre, À une actrice... « *Ne te souviens-tu*

³ Officier spécialisé dans les langues étrangères.

pas de la neige du parc ?... de la fenêtre ouverte ?... Ne te souviens-tu pas du baiser. » Puis elle présente « le pianiste Gautier qui interprète une valse de Chopin, Mona Goya, Moi et mon camarade Henri Bry. »

Justement, «Moi» entonne une belle valse au tempo bien marqué, censurée quelques semaines auparavant. Anne Chapelle, en effet, le 2 décembre 1942, avait essuyé un premier refus des autorités occupantes, avant que Medar Ferrero, le 23 du même mois, ne reçoive le même avertissement de censure, pour cette entraînante chanson. C'est vrai qu'elle est bien entraînante, cette chanson ! Mais nostalgique et mélancolique aussi, et pleine d'espoir. Dès le titre, on s'en doute : Tout Passe dans la vie...

Suzy Solidor qui a, en Anne Chapelle, une sérieuse concurrente et qui possède le tempérament combattant et combatif du sang que l'on sait et avec lui le goût du risque, s'y colle à son tour dès le 1er janvier 1943, essayant de montrer qu'à elle on ne la refusera pas... et puis les temps changent. Il est vrai qu'il y a comme un frémissement en cet an de grâce 1943, et qu'il semblerait que les choses politiques puissent évoluer d'une autre manière. Mais c'est aussi une raison pour l'Occupant de durcir le ton.

Les paroles de cette valse à flonflon n'ont rien de très subversif... Du moins en apparence. C'est toujours l'allusion à ces prisonniers, à ces soldats qui souhaitent que la guerre cesse... enfin. Rien de bien différent de ce qu'exprimait A quoi songes-tu? Ou même Lili Marlène et cependant Solidor va se voir taxée d'une amende et d'une fermeture de 10 jours de son cabaret après plusieurs avertissements. Des documents que l'on retrouvera d'ailleurs comme preuve à décharge lors de son procès qui se profile... En fait cette chanson, - interprétée par Lale Andersen, est à cette époque et en Allemagne même - détournée à des fins d'anti propagande nazie: *Tout passe dans la vie, le Führer aussi...* Ecoute de Tout passe dans la vie par Lale Andersen. (On ne peut entendre l'interprétation de Solidor car jamais enregistrée)

Le vent tourne. Une Bretonne comme Solidor ne peut pas ne pas le sentir... Cependant son dernier ouvrage *La vie commence au large* est particulièrement engagé. On y trouve des charges violentes contre l'Anglais et une critique explicite de la destruction de la flotte à Mers el Kébir. Il est curieux d'ailleurs que ses écrits n'aient pas été retenus lors de son jugement...

Car voici la fin de la guerre et avec elle son cortège de règlements de comptes. Ce que Fabrice Virgili nomme avec ironie *la France Virile*, se met en place, tond les femmes et exécute des sentences arbitraires et expéditives. La sirène Solidor ne passera pas entre les mailles du filet. Mais elle n'ira pas non plus se livrer comme Robert Brasillach à la justice de son pays car elle n'y croit que fort peu. Au contraire de RB elle va tenter de se défendre, même si elle sait pertinemment qu'elle va perdre. Il n'est pas dans la nature de Suzy de ne pas se débattre, à défaut de se battre à armes égales. Son procès en collaboration va durer près de deux ans. Dès septembre 44 on va frapper Suzy là où on est sûr déjà, par anticipation, de l'abattre. Privée de chanson et de cabaret elle doit donc se défaire de *La Vie Parisienne*. Son procès sera clos en janvier 46. Il se soldera par un blâme et privation de droits civiques pendant 5 ans, pour la même durée donc elle ne pourra graver de disque, ni chanter, ni se produire dans un cabaret, ni a fortiori en posséder un...

Voyons un peu de quelle accusation elle doit répondre. Lire le procès de Suzy Solidor c'est toucher du doigt le côté surréaliste sinon arbitraire (mais cela on savait) de la nature même de cette démarche de justice. On peut comprendre que RB n'ait pas voulu se défendre, lui qui portait par définition un poids plus lourd de responsabilités aux yeux des épurateurs. Pour Solidor l'accusation est tellement dérisoire que, au début, elle ne peut admettre qu'elle n'arrivera pas à le démontrer. Comme on pourra le lire, jusqu'au bout on est en droit de se dire qu'elle pourrait gagner... si ce n'était la volonté de nuire de l'accusateur André Cavallet alias Ded Rysel. Il veut la tête - ou la voix- ce qui revient au même de cette Solidor qui un jour s'est moquée de lui et de son peu de talent (P 225) refusant de l'engager dans son cabaret. A l'heure du règlement de compte cela pèse lourd. Le dossier en son entier, une fois traité, sera au préalable transmis le 2 janvier 1945, à la présidence du Gouvernement provisoire de la République française (cabinet du Général de Gaulle) à M. Bertolaud, président de la Commission d'épuration du spectacle, par le colonel Jacques de Sieres, dont la lettre ici partiellement citée est un modèle du genre et laisse quelque peu interloqué : « Si vous avez la bonté de vous référer à ces documents, vous jugerez probablement qu'on laisse tranquille Suzy Solidor, qui ne peut que continuer à nous rendre des services. Le plus flagrant reproche qui lui serait fait est une chanson à un refrain antibritannique qui est classique en France depuis 1890... Mme Solidor est

invitée à contribuer à une soirée à l'ambassade d'Angleterre », et il ajoute de façon assez insinuante : « il y aurait peut-être intérêt à contrôler les activités qui tendent à empêcher Mme Solidor de continuer les siennes. »

Et en effet on peut se demander en lisant ce document pourquoi Suzy est traduite devant un tribunal. Le dossier est bien rempli de ses requêtes et de pièces justificatives en date du 31 mars 1943, un questionnaire de recensement du Comité d'organisation des entreprises de spectacles (COES) est versé au procès comme une pièce à conviction de la première importance. Elle y faisait allégeance d'« aryannité ». Mais ce n'était là que routine même si Suzy s'y est prêtée de bonne grâce : tous ceux et celles qui prétendaient travailler à Paris dans ce monde du spectacle, devaient obligatoirement s'y plier, ou fichier le camp ! Pour Suzy cela n'a jamais fait de doute : elle est de race aryenne, un point c'est tout ! On ne peut oublier sa furieuse réaction quand un journaliste avait pu le mettre en doute au vu de son nez aquilin... Et il avait rectifié "un nez à la corsaire, mais voyons! La suite est peut-être un peu plus intéressante et moins routinière pour le tour de son procès. On se souvient également fort bien qu'en 1943, une sacrée chanson lui avait valu une forte amende, ainsi que la fermeture pour dix jours de son cabaret. Suzy se félicite aujourd'hui d'avoir défié l'Occupant avec ce *Tout passe dans la vie* qu'elle s'est obstinée à chanter. Elle compte, mais ce sera en vain, prouver ainsi qu'elle n'était pas forcément cette *collabo* avec laquelle on veut à tout prix l'identifier. Mieux encore, elle serait même une espionne au service des alliés ! Et c'est le résistant JLVigier qui avait déjà volé au secours de la fille aux cheveux de lin qui le dit. C'est saisissant ! On n'avait pas pensé que Suzy Solidor put jouer sa vie comme Mata Hari le fit à une autre époque. En effet, le 6 octobre 1944, la Police judiciaire, Service des internements, dresse le rapport de l'enquête sur Suzy et confirme ce que vient d'énoncer Jean-Louis Vigier, en plus détaillé. Ainsi apprenons-nous qu'elle effectua une mission en Hollande, pour le compte du Général Schlessler, qu'elle lui a fourni à trois reprises de fausses cartes d'identité pour des réfractaires, avec lesquels il était en liaison, qu'elle a ensuite donné des renseignements concernant des objectifs militaires, signalés à Londres et bombardés dans les trois jours. Elle servait d'intermédiaire entre le groupe de Vigier et le prince Napoléon, résidant au 30 quai de Tokyo, avec lequel elle entretient tout à fait officiellement une relation amoureuse. Peut on oser se demander, sans rire, si celle-ci ne serait qu'une couverture ?... Celui-ci vient témoigner en tentant de la sauver de l'infamie et met tout son poids de résistant amoureux dans la balance faussée de cette justice qui suit son cours.

Alors ?... Alors rien ! Tout comme Robert Brasillach le propos n'est pas dans les pièces versées au dossier mais dans la volonté qui anime les accusateurs. Elle aurait pu accumuler tous les états de services de complaisance ou pas (elle ne connaît pas le nom de Vigier dans la Résistance fera remarquer Ded Rysel), cela n'aurait rien changé. On lui fait même subir une supplice chinois : elle reçoit une lettre lui donnant autorisation de rouvrir son cabaret, lettre aussitôt contredite par une autre, dès le lendemain !

Et les témoignages se succèdent, il y a même un couple de petits vieux, juifs de surcroît, qui dit avoir bénéficié des connaissances qu'avait Suzy auprès des autorités allemandes pour être protégés... Le Dt Funck Brentano en atteste ! On se dit que là, c'est imparable... Et non ! Même sa maitresse y va de son couplet : Daisy de Vaufreland confirme que Suzy a obtenu, grâce à un ami allemand, des laissez-passer pour aller en Algérie... Mais justement voilà que cela fait beaucoup d'amis allemands en fin de compte ! Et si décidément Suzy Solidor avait beaucoup d'entregent et d'amis... Partout et de toute appartenance et avait su les mettre au service de la Résistance, comme M. Vigier a l'air de le suggérer. Suzy serait donc un « agent double » ? Cela conviendrait assez à son ambiguïté naturelle... Mais Ded Rysel ne fait pas dans l'analyse freudienne et se cantonne à obtenir la tête blonde, trop blonde, de Suzy. Même si elle a été la seule à chanter gracieusement - ô combien ! - 185 fois pour les prisonniers dans toute la France !

Les touchants témoignages de ses employés n'y feront rien non plus, ni leur indignation au vu du chef d'accusation : A chanté à Radio-Paris une chanson contre une puissance alliée, précédée d'un commentaire outrageant pour ladite puissance.

Le 27 octobre, Suzy est entendue une deuxième fois sur l'émission qu'on lui reproche. Une seule émission il est vrai, mais qui a fait du bruit ! Jean d'Agraves lui avait demandé «- Voulez-vous faire 25 émissions ? - Ce sera seulement des chansons de marins ? », avait-elle questionné. Et la première, et la seule, fut pour chanter : « *Au 31 du mois d'août* ». C'est une chanson que tous les Bretons

connaissent et que Suzy sait par cœur ! Pas besoin de répétitions, elle arrivera donc au moment de l'émission. Sans doute n'avait-elle pas dû prendre la mesure de ce que signifiait alors le fameux « *Et merde pour le roi d'Angleterre, qui nous a déclaré la guerre.* » Mais il y eut surtout ce fâcheux dialogue qu'elle a dû dire à *Radio-Paris* en avant-propos et auquel elle ne s'attendait pas. Elle a été prise par surprise à son propre jeu. Elle n'en a eu « *connaissance qu'en arrivant devant le micro avec son pianiste.* » Elle a ensuite refusé de faire les autres émissions. Une campagne a alors commencé contre elle à Londres et à Alger. C'est intentionnellement que ses amis ne l'ont pas fait cesser, craignant que Suzy ne devienne suspecte aux yeux des Allemands. Cela semble évident ! Ecoute de Au 31 du mois d'Août. Suzy enrage de devoir se justifier à ce point devant ce minable Ded Rysel qui réussit à la mettre à genoux, démontrant que personne ne la connaît dans le milieu de la Résistance !

Et cependant que de lettres touchantes et amicales dans ce dossier où l'on cherche à tout prix la charge, où on la frôle et où on ne la trouve pas ! Peut-être parce qu'elle n'existe pas plus que pour d'autres qui ne furent pas inquiétés et essayaient de s'en sortir dans l'exercice d'un métier aussi périlleux que celui de l'art et de la culture. On peut voir en tout cas combien Suzy avait d'amis courageux, sans doute de tout bord, et qui s'entendaient sur une chose, au moins : c'est qu'elle était troublante, qu'elle disait et qu'elle chantait si bien la mer, qu'on en oubliait tout !

Mais cela était justement une charge contre elle en plus du fait impardonnable d'être lesbienne et c'est ce qui va peser encore davantage. Suzy Solidor reçoit donc un blâme auquel on sait qu'elle ne pouvait échapper, frappée d'indignité nationale elle doit en outre procéder à ce dernier crève-cœur : céder son cabaret.

Comme elle aimait à le dire avec un brin d'humour noir *Je suis plus à peindre qu'à blâmer.* Et d'ailleurs avant de tirer sa révérence pour ce quinquennat obligé, elle inspirera des peintres qui ne trempaient pas leur pinceaux dans la censure : le plus charnel étant sans doute le tableau que réalise Fabiano où Suzy est en situation : Par la fenêtre ouverte (que ne l'a-t-elle chantée !) elle regarde passer un bateau. Ce bateau qui bientôt va la soustraire à l'ire française. Elle s'embarque pour les USA qui lui font un triomphe et elle part, ainsi que le relate un journal de l'époque drapée dans le drapeau tricolore, en digne représentante de cette France qui la rejette et qu'elle va cependant faire applaudir à travers elle. Ultime vengeance... Ses tableaux, ses robes de haute couture et ses chansons... françaises, lui tiennent compagnie. Mais elle ne l'ignore pas et même si pendant 20 ans elle fera de la résistance, c'est un baroud d'honneur. Cinq ans plus tard elle n'est pas attendue, la mode a changé et le public est volage et puis, elle le confiera à nombre de ses amis : elle est marquée à jamais au fer rouge, elle porte un tatouage d'infamie en forme de croix gammée.

SUZY SOLIDOR, NOTRE LILI MARLENE

Suzy Solidor est née des amours ancillaires du baron Robert Surcouf, député radical-socialiste de Saint-Malo et plus jeune député de France, descendant du célèbre corsaire malouin, et de Louise Marion, l'une de ses domestiques. De ses ancêtres corsaires, elle gardera un esprit aventurier qui lui fera embrasser pendant le premier conflit mondial la carrière d'ambulancière et de chauffeur en première ligne. Un point commun avec l'aventurière Violette Morris, dont elle partagera les goûts pour les tenues masculines, notamment les uniformes. Mais différence notoire avec celle qui tombera les armes à la main en 1944 contre les maquisards, l'orientation affective de la malouine glissera sensiblement du sexe faible au sexe fort. Il est intéressant de noter que les trois femmes qui seront le symbole d'une fraternité franco-allemande par trop précoce tenaient de la Diane chasseresse en concurrence avec leurs rivaux masculins : Violette Morris dans le milieu paramilitaire, Maud de Belleruche dans les arcanes diplomatiques et donc Suzy Solidor sur la scène culturelle. Toutes ayant par ailleurs choisi leur camp avec conviction et courage, tant chez Eros que chez Thanatos, en amour et en politique.

Au *Bœuf sur le toit* en compagnie de son nouveau compagnon, Jean Cocteau, elle occupe le centre de la scène, avec à sa droite Drieu La Rochelle et Coco Chanel, mais aussi à sa gauche Anne de Noailles... Indignée par la fusillade du 6 février 1934, sa liaison avec l'aviateur Jean Mermoz l'amènera aux Croix-de-Feu du colonel François de la Rocque. Dans son ouvrage, Marie-Hélène

Carbonel déclare : « Mermoz est conscient de l'état de « décrépitude » de la France et va jusqu'à prédire « une période révolutionnaire ». Et de poursuivre dans une lettre à René Couzinet datant de juillet 1936 : « Je t'assure que je ne suis plus maintenant qu'un socialiste national... Je hais la droite bien pensante et mourant de peur... Il y a une forme d'aristocratie et de bourgeoisie que je déteste et que je qualifie de responsable de la situation actuelle... Je ne voudrais pas me battre pour eux... De l'autre côté, c'est la démagogie sous toutes ses formes... », pour terminer par un éloge de l'amitié qui est selon Jean « le plus beau sentiment humain ».

L'aventurier du Ciel divorça pour vivre avec la descendante des aventuriers de la Mer. Mais le mariage de l'eau et de l'air rejoint un troisième élément : le feu, destin final de *La Croix du Sud* et de son pilote le 7 décembre 1936. Dans sa biographie *Mermoz*, Kessel commente : « Mais si en tombant aux commandes de « La Croix du Sud », Mermoz a pu ressentir ces merveilleux hommages d'une époque qui ne sait plus en rendre de pareils, il m'a pas dû voir en eux le valable salaire de son existence. Je ne pense pas qu'il ait eu le temps, tellement sa chute fut brève, de mettre sur son visage le masque de combat, dont m'ont parlé tous ceux qui ont volé avec lui dans les instants dangereux. Mais je crois de toute mon âme, que se voyant mourir comme il l'avait voulu, après toute souillure, n'ayant fait qu'aimer, combattre, rire et souffrir... Jean Mermoz connut le sacre de sa vérité ». Brisée, Suzy Solidor trouve la force de rebondir, appuyée par Jean Cocteau. En 1939, elle se rendra en voyage en Allemagne, où l'accueil sera triomphal. « J'ai été reçue comme nulle part ailleurs... C'est bien simple, sur tous les bâtiments ils avaient mis des drapeaux avec mes initiales ! » déclarera la chanteuse avec un sens de l'humour qui ne sera pas goûté par tout le monde...

1940. Poussée à la guerre par la Grande-Bretagne, la France est balayée en trois semaines et doit se trouver une autre occupation... Comme le souligne Marie-Hélène Carbonel, « Le nouvel ambassadeur a été fort bien choisi donc, car rien, comme on l'a vu, n'a été laissé au hasard depuis longtemps. Dans les salons de l'ambassade d'Allemagne en France – seul pays occupé à jouir de ce privilège – se retrouvent des personnalités de renom, et chacun et chacune entend être vu et vue auprès de celle-ci. Avec Heller, chef de la propagande allemande, qui comme Abetz ne dédaigne pas les mondanités, on rencontre Jean Paulhan, Jean Cocteau qui côtoie Montherlant, Marcel Arland, Pierre Benoît, Paul Léautaud, Robert Brasillach, Paul Morand, Jacques Benoist-Méchin et Louis-Ferdinand Céline. »

1941. Une chanson en Allemagne, adaptation d'un poème de Hans Leip datant de 1915, fait fureur. Goebbels la déteste, mais le maréchal Rommel et Frau Goering en sont enthousiasmés. A la requête du *Renard du désert*, cette chanson d'amour passera 35 fois par jour à la radio. Suzy Solidor demande à Henri Lemarchand une version française qu'elle chantera en janvier 1942. Dans la mémoire de la chanson, elle restera pour toujours l'interprète de *Lili Marleen*.

1944. on chante toujours *Lili Marleen* à Paris, mais l'uniforme *tan* des Tommies et *kaki* des Sammies a remplacé le *feldgrau* des Jerries. L'heure est à l'épuration, période rêvée pour les médiocres qui peuvent, sous couvert de « patriotisme », éliminer les concurrents trop talentueux. Suzy Solidor n'y échappe pas, comme le souligne Marie-Hélène Carbonel « Vu de la sorte, il n'y a pas de raison que notre sirène passe entre les mailles du filet, à la Libération. Le Comité d'épuration n'épargnera pas Suzy Solidor.

Comme beaucoup de gens du spectacle qui ont continué à travailler sous l'Occupation et même sous l'Occupant, la trop blonde, la trop élégante, la trop convoitée Aryenne va devoir payer ses succès de quatre si longues années. Alors que Robert Brasillach s'en remet à « la justice de son pays », que Drieu La Rochelle préfère se faire justice lui-même, qu'Arletty découvre les joies des geôles françaises, que Claudel se hâte de faire une ode à De Gaulle après l'avoir faite à Franco et à Pétain, Suzy Solidor fourbi ses armes. Elle n'est pas de la race des corsaires pour rien, et tel son héros Fortuné, elle préférera se battre jusqu'au dernier sang et couler avec le navire. ». Elle sera condamnée à un blâme et interdite d'exercer sa profession pendant 5 ans. Une aubaine pour les Américains qui pourront juger sur place et sur pièce la femme fatale française lors de l'exil outre-Atlantique de la chanteuse...

Marie-Hélène CARBONEL, *Suzy Solidor, une vie d'amour*, Autre Temps, 341 pages, 2007.

SUZY SOLIDOR, ROBERT BRASILLACH, DESTINS CROISES

Suzanne Marion, puis Rocher et enfin Suzy Solidor, se définissait elle-même comme descendante de corsaire par la cuisse gauche. Fille illégitime de Robert Surcouf, jamais reconnue par le petit fils du fameux marin, elle mène une existence « tambour battant ». Née au pied de la tour Solidor, elle quitte sa Bretagne natale dès la guerre de 14 pour être ambulancière. Puis elle conquiert Paris. Dans les années trente elle se défait de ces liens sans pour autant renoncer aux femmes... ni aux hommes.

Amante surprenante de Mermoz dont elle restera jusqu'à sa propre mort une ardente amoureuse, elle partage avec lui ses goûts pour les poètes et... les Croix de Feu dont elle épouse la cause; elle s'indigne avec lui des émeutes de février 34. La mort de l'élégant aviateur qui divorça pour elle, la laisse désespérée. Elle lui avait écrit une belle chanson évocatrice de son engagement Fais-moi croire...

Elle sera le modèle de prédilection des peintres de Montparnasse et deviendra, grâce à eux, la femme la plus portraiturée au monde. Elle tient un cabaret La Vie Parisienne qui reçoit tout le monde pourvu qu'il soit du grand et puisse payer le champagne.

Elle se fait plus sulfureuse encore en interprétant des chansons de marin et des chansons équivoques. Sous l'Occupation et sans état d'âme, après avoir été censurée sous le Front populaire, l'aryenne Suzy, anglophobe de haute tradition, se glisse dans l'uniforme vert de gris avec aisance en interprétant la chanson qui rendit célèbre Lale Andersen, Lili Marlène... et bien d'autres du Reich, qu'elle transpose souvent dans l'univers de la marine. Elle chante à Radio Paris "Et merde pour le Roi d'Angleterre qui nous a déclaré la guerre!"... C'est ce que retiendra son procès surréaliste en collaboration. Son univers croisera inévitablement celui du poète de Fresnes; elle se liera ainsi d'amitié avec nombre de futurs épurés du monde artistique et littéraire, d'Arletty à Drieu la Rochelle, en passant par les plus talentueux. Elle fait partie de ceux qui, avec Robert Brasillach, devront payer le prix de leurs convictions et de leurs différences. A la libération, on lui « coupe la tête » en l'interdisant de chansons. Elle ne pourra exercer son art durant 5 ans son procès en collaboration la privant également de tous les droits civiques... Mais Suzy ne se laissera jamais abattre : on n'est pas descendante de corsaire en vain !

Blog des ARB
Samedi 22 octobre 2011

EN BREF

Céline revient !

Peut-être préférera-t-il, aux considérations sur l'argot ou l'évolution de l'écriture, la contribution publiée en 1977 dans *Les Cahiers des Amis de Robert Brasillach* sur ce que l'auteur intitule *Le Rendez-vous manqué*.

Il y rappelle la réception fort mitigée de *Mort à crédit* par l'auteur des *Sept Couleurs* et insiste sur la différence fondamentale qui sépare les deux auteurs : « Pour le premier (Céline), le recours au racisme, l'alliance avec les racistes est une question primordiale, pour le second (Brasillach), il s'agit d'un problème politique parmi d'autres que le nationalisme saura traiter et résoudre par des voies politiques ». Il y évoque la détérioration de leurs rapports et, sur les propos du Dr Destouches après l'exécution de Brasillach, conclut que « ce qui caractérise le génie de Céline est l'absence quasi-totale de bon goût ». C'est vrai. Mais saurait-on attendre du vociférateur tonitruant qu'il manie aussi l'euphémisme ?

Les Livres propos de P-L- Moudenc, *Rivarol* n°2876, 17 octobre 2008.

Tome 1 : Les Infortunes de la vertu

Pour être l'un des plus connus, l'itinéraire de l' »homme occupé « que fut Robert Brasillach passe néanmoins pour ne pas avoir encore livré tous ses secrets et bien des historiens, prolongeant ainsi les préjugés des épurateurs, continuent de le situer à la frontière indécise de l'homosexualité et de l'intersexualité. Absence du père tué au Maroc alors que l'enfant n'a pas cinq ans, attachement amoureux à la mère : Brasillach est une proie facile pour les psychanalystes de la collaboration. On leur accordera que son intérêt pour les amitiés masculines comporte bien une composante érotique particulièrement sensible dans ses écrits de l'Occupation. Personne n'a pu jamais démontrer qu'il était possibles d'aller au-delà. Certes, l'attrait pour l'énergie juvénile du fascisme, ce culte des jeunes adolescents, symboles de l'instinct et la pureté originelle, « appuyés sur leur race » et « fier de leur corps vigoureux » auxquels l'auteur de *Notre avant-guerre* (1942) consacra tant de pages exaltées et déjà teintées de nostalgie, convoquait tout un imaginaire pédérastique, mais il fut également partagé par beaucoup d'autres. A la sortie du *Jeune Hitlérien Quex*, le film de Hans Steinhoff, interdit avant-guerre en France et projeté pour la première fois au cinéma César à Paris en mars 1942, les critiques parmi les plus élogieuses surgirent de la plume de journalistes non engagés politiquement, comme Lo Duca dans *Comoedia* et l'Italo-Suisse Nino Frank qui sévissait alors à Vedettes. En comparaison, le jugement de Brasillach, que tout dans l'histoire de ce « Tarcisius nazi » aurait dû jeter en transe, apparaît d'une grande équanimité, se limitant à reconnaître malgré quelques « maladroites » un « ensemble propre, sain, viril », d'une « sobre beauté visuelle ». Ce n'est donc pas dans les émois de « Brasillach la jeunesse », comme l'appelait non sans mépris Emmanuel Mounier, qu'il faut aller chercher les traces de son ambivalence. Pas plus que dans son goût certes très prononcé pour la camaraderie entre hommes, dans cette nostalgie qui le poursuivit toute sa vie des petites sociétés masculines dont il avait tant apprécié les codes et les rites, de la khâgne du lycée Louis-le-Grand à la rédaction de *Je suis partout*, microsociété qu'il prit longtemps pour le laboratoire fraternel de fascisme à la française.

Cet idéal d'amitié masculine était, chez Brasillach, inséparable d'un projet politique. Il en vint même à le considérer comme la seule force susceptible de régénérer la nation, à la manière du *Männerbund* théorisé par Hans Blüher et des mouvements de jeunesse qui avaient si bien préparé la renaissance du nationalisme allemand en proposant une alternative communautaire et aristocratique à la République de Weimar, libérale et démocratique. Plus que les mythes néoromantiques du nazisme et sa *Weltanschauung* trop éloignée de sa culture gréco-latine comme de sa sensibilité de Méditerranéen, plus que les liturgies grandioses de Nuremberg, et dans laquelle il crut pourtant discerner « la poésie même du XX^e siècle », ce qui séduisit Brasillach dans le III^e Reich, ce fut l'expérience d'un *Männerstaat*, d'un État fondé sur la camaraderie entre hommes, la camaraderie « élevée jusqu'à l'amitié nationale ». Selon le mot de François Sentain, la tragédie de Brasillach aura été finalement de « confondre fascisme et avoir un bon camarade », d'assimiler les amitiés idéalistes de la jeunesse, les fugues d'adolescents à une idéologie. Lorsque l'ancien rédacteur en chef de *Je suis partout*, ayant rompu, la mort dans l'âme, avec son journal, déclara, après les premiers revers de la Wehrmacht en Russie, son amour pour les soldats allemands auxquels il souhaitait serrer la main, « sans motif », dans une sorte d'élan d'« affection fraternelle » qui l'avait fait passer du « collaborationnisme de raison » au « collaborationnisme de cœur », ce qu'il exprimait là avait sans doute moins de rapport avec une homosexualité latente qu'avec l'idéalisation d'un groupe de « copains du même sang », ultime substitut imaginaire aux amitiés brisées par l'épreuve et suprême défi à ses anciens équipiers qui avait voulu le salir en l'accusant d'avoir trahi la cause.

Il n'est pas sûr, en revanche, qu'on puisse en dire autant des sentiments qui lui inspira sa rencontre avec Karl-Heinz Bremer. Ancien lecteur à la Sorbonne et à l'ENS, cet universitaire, pétri de culture française, était revenu à Paris à la fin de l'année 1940 en qualité d'adjoint de Karl Epting, le directeur de l'Institut allemand. C'est dans les locaux de l'ancien hôtel Saga, rue de Talleyrand, que Brasillach, à son retour de captivité, fit la connaissance de ce « grand garçon blond » au dur regard bleu cerclé de métal. Affinités électives fondées sur des goûts communs en littérature et sur les souvenirs de la rue d'Ulm que Bremer avait fréquentée peu après le passage de Brasillach ? Sans doute y eut-il cela et peut-être un peu plus que cela. Tout témoignage est à prendre ici avec des pincettes. En novembre 1941, lors du voyage des écrivains français à Weimar, Bremer aurait été, s'il faut en croire André Fraigneau tombé également sous le charme, un guide amical et

prévenant, et Brasillach un hôte aussi ébloui que dissipé. Est-ce aux relations entre les deux hommes auxquelles Jouhandeau, bien mal placé pour parler, fera allusion des années plus tard quand il s'offusquera de l'« inconduite » de Brasillach à Weimar ? L'ironie du destin voulut que le « nazi » Bremer, en qui Brasillach croyait voir un intercesseur entre la France et l'Allemagne, fasse l'objet d'une requête du SD mettant en cause son orthodoxie idéologique. Le 29 février 1942, Bremer fut requis pour le front russe : ce n'était pas à proprement parler une récompense. Sur le quai de la gare de l'Est, ses amis de l'Institut, Brasillach au premier rang, mèche rebelle et regard mélancolique derrière ses grosses lunettes de myope, vinrent l'accompagner. Ils ne devaient plus jamais le revoir. Fin mai, Bremer fut tué dans un engagement au nord du lac Ilmen. Le fin lettré qui incarnait aux yeux de Brasillach l'« esprit éternel de la jeunesse créatrice » était tombé en combattant. La mort de Bremer constitue un événement déterminant dans la radicalisation de son engagement qui se manifeste notamment par un soutien actif à la LVF. Pourtant, les textes qu'il devait lui consacrer, que ce soit son article dans *Je suis partout*, « Sur la mort d'un ami Allemand » (18 septembre 1942), ou le poème *Chant anniversaire en l'honneur d'un ami allemand* (mai 1944), sont des déplorations dont le contenu autant que le ton ressortissent moins du politique que de l'intime. Et il est permis de s'interroger sur certaines vibrations qui parcourent ces odes au « jeune Siegfried vainqueur des sortilèges ».

Tome 2 : De la grande prostituée à la revanche des mâles

Chaque fois que le cas s'y prête, la presse communiste ne manque pas de faire l'amalgame entre collaboration et pédérastie. Le succès est assuré, tant la dénonciation de cette « dégénérescence » éveille en écho une très solide et très ancienne répugnance populaire. Dans ce climat de restauration virile auquel participent peu ou prou toutes les forces politiques du pays, il n'est pas étonnant que le procès de Robert Brasillach, l'ancien rédacteur en chef de *Je suis partout*, qui s'ouvre le 19 janvier 1945 devant la cour de justice de la Seine, ait pour toile de fond l'homosexualité refoulée de l'accusé. Depuis les années trente, une rumeur serpentine faisait en effet de Brasillach tantôt un pédéraste honteux, tantôt une sorte d'hermaphrodite à la sexualité incertaine. En 1939, à l'occasion d'une polémique publique, Céline y avait apporté sa touche inimitable : « Vous ergotez Brasillach, je ne vous traite pas de lope ni de salope, moi, si j'avais envie de le faire, je ne choiserais pas de prétexte [...]. Je vous ai dit que nous avons déjà deux procès. Faut-il que nous en prenions trente-six pour vous faire jouir, fillette ? » L'écrivain tendre, après la guerre, que la nature des relations entre Robert Brasillach et son futur beau-frère Maurice Bardèche leur avait valu d'être surnommés Brasillèche et Bardache par leurs camarades normaliens. Sexualité déviante ou absence de sexualité ? Le cas de Brasillach intriguait jusqu'à son entourage. Il est vrai qu'on ne lui connaissait guère d'amitiés féminines hormis celle qu'il noua à partir de 1937 avec Annie Jamet, l'animatrice des conférences « Rive gauche », laquelle devait être à l'origine de son premier voyage à Nuremberg au cours duquel l'auteur de *Présence de Virgile* succomba au vertige de la représentation national-socialiste de la virilité. L'admiration toute platonique et lyrique qu'il voua, sous l'Occupation, au « jeune Siegfried vainqueur des sortilèges » Karl Heinz Bremer, le directeur associé de l'Institut allemand à Paris, un « garçon si dru, si vigoureux », ne fit qu'entretenir l'ambiguïté autour des penchants d'un écrivain si manifestement épris de camaraderie masculine.

La vision érotisée du fascisme qu'avait développée Brasillach dans certains de ses écrits relevait sans conteste d'une approche esthétique de l'engagement politique. Elle était loin cependant d'épuiser le sens chez ce clerc passé du maurrassisme au fascisme pas d'autres détours que ceux de sa seule libido. Son abondante production journalistique entre 1940 et 1944 offrait suffisamment prise à l'accusation d'intelligence avec l'ennemi sans qu'on eût besoin de faire intervenir un quelconque processus psycho-affectif pour mieux l'étayer. Ce fut pourtant le parti que prit le commissaire du gouvernement Marcel Reboul qui, pour avoir occupé la fonction de procureur auprès de tribunal spécial de la Seine, l'une des juridictions d'exception créées par Vichy en 1941, était lui aussi en quelque sorte sur la sellette. Comme pour d'autres magistrats ayant plus ou moins donné des gages à la Résistance, il savait qu'on attendait de lui un réquisitoire à la fois implacable et exemplaire. Le procès de Brasillach s'annonçait comme un événement politique de première importance, une épreuve probatoire de l'épuration intellectuelle dans laquelle chacune des parties allait jeter sa mise sur le tapis mais où seul l'accusé risquait sa tête.

S'appuyant principalement sur deux articles, le premier, « Naissance d'un sentiment », publié le 4 septembre 1943 dans *Révolution nationale*, le second paru le 19 février 1944 sous le titre « Lettre à quelques jeunes gens », l'accusation de Reboul s'enroula autour de l'idée d'une attirance homosexuelle de Brasillach pour l'Allemagne. Tel était donc le « secret » d'une trahison que le commissaire de gouvernement s'employa à dévoiler à l'offensé et des bonnes mœurs outragées. L'attitude de Brasillach avant guerre ? « Vous n'aviez pas confiance dans la France. Vous n'en aviez que dans l'Allemagne. Toute idée de résistance à la pénétration de la première par la seconde vous paraît un acte monstrueux. » Sa libération de l'oflag IV au début de 1941 ? « Il couche avec l'Allemagne et, au

lendemain de cette fornication, on lui glisse dans la paume de la main un billet de retour.» Le collaborationnisme du cœur et « l'affection fraternelle » qu'il éprouvait à l'égard des soldats allemands à l'heure des revers sur le front de l'Est ? « Ce sentiment qui n'ose pas dire son nom, et qui est l'amour », trancha Reboul en retournant contre Brasillach l'euphémisme célèbre utilisé lors du procès d'Oscar Wilde pour désigner l'inclination homosexuelle. Dès lors, la conclusion s'imposait d'elle-même : « On comprendra mieux [...] comment votre amour quasi charnel de la force brutale a pu vous pousser à tenter d'amener votre pays dans le lit aux souvenirs si doux. »

Traduire les choix politiques de l'accusé en termes sexuels allait se révéler un artifice rhétorique d'une redoutable efficacité. Toute l'habileté de Reboul fut de faire appel à ce qu'il y avait de plus sommaire dans la psychologie masculine des membres du jury, tous quatre tirés au sort sur une liste de citoyens ayant fait preuve de « sentiments nationaux ». Ces sans-grade de la Résistance, qui eurent à juger de sort de l'écrivain journaliste, étaient, par leur éducation et leur milieu d'origine, foncièrement étrangers à la culture d'un Brasillach telle que l'avait décrite le commissaire du gouvernement au cours du procès. A savoir, celle d'« une plume qui dissèque pour la plus grande pâmoison des Précieuses de notre siècle les complexités de Marcel Proust ou les insolences misogynes de M. de Montherlant ». À l'exception d'un ingénieur des travaux publics, ancien chef scout protestant, c'étaient des hommes frustes, issus de la classe ouvrière, dont les convictions formaient un composé de réactions instinctives et de préjugés grossiers. Trois d'entre eux vivaient dans la banlieue rouge (Aubervilliers, Champigny-sur-Marne, Villetaneuse), même s'il en avait qu'un à être officiellement encarté au PCF où il occupait les fonctions de secrétaire de la section locale. A écouter Reboul tonner de sa voix de stentor, ils comprirent que le procès de Brasillach était autant celui de l'intelligence avec l'ennemi que celui d'un antimodèle de la virilité, de son homosexualité refoulée, de sa soumission masochiste aux Allemands. Pour ces hommes du peuple, la culpabilité du rédacteur en chef de *Je suis partout* ne pouvait que se trouver aggravée par la répugnance que leur inspiraient, à l'unisson de la société de l'époque, les mœurs prêtées à l'accusé et par le souvenir à vif de la blessure narcissique que les Français avaient dû subir lors de la défaite et de l'Occupation. À leurs yeux, l'homme qui se tenait dans le box était devenu la figure symbolique de l'humiliation des mâles et, qui plus est, d'une humiliation consentie. En visant bas, Reboul avait visé juste. Le soir même, Brasillach fut condamné à mort. La délibération des jurés n'avait duré qu'à peine vingt minutes. Dans un article publié le 20 avril mais écrit dans l'ignorance du jugement, *Les Lettres françaises* avaient anticipé le psychodrame de la cour de justice, commentant en ces termes un document saisi au domicile de Brasillach : « L'accusé du jour a, cependant, moins de dons encore, semble-t-il, pour la poésie que pour l'arithmétique. Témoin son poème inédit, *équivoque d'inspiration et de style* [c'est nous qui soulignons], écrit le 2 mai 1944 sous le titre *Chant d'anniversaire en l'honneur d'un ami allemand*. On en relève ces quelques vers : « *Aujourd'hui, mêlons nos atouts/Mais l'amitié triche et racole/Confond nos passés aujourd'hui.../Tu ne voulais pas vivre toujours/Disais-tu, ni devenir sage.../Les marais et le lac Limen/fondrière de ton repos.* » Et le journaliste de conclure ; « Celui-là, on sait au moins où il est mort. »

Patrick Buisson, Albin Michel, 2009

EN BREF

Cahiers des Amis de Robert Brasillach

Ce numéro comble un vide dans l'œuvre de Robert Brasillach : les pastiches de première jeunesse. Deux cahiers d'écolier retrouvés. « L'admiration y transparait souvent, même si elle est mêlée d'un esprit léger, voire potache, assez réjouissant. Ce sont deux cahiers, terminés en 1925 : Robert a 16 ans.

Un exemple où la parodie touche à l'intuition : un seizain dont voici le dernier vers :

« Le point lourd et brutal des immortels Destins »

une intuition du pessimisme de Leconte de Lisle qui, lui, a écrit :

« Sur le songe oublié de l'Homme et de la Vie

L'œil rouge de Sahil saigne éternellement. »

Les préfateurs A. Chevalier et F. Sabatier soulignent :

« Au-delà du document on se laisse prendre à ces pastiches et à ce qu'ils laissent deviner en creux de la précocité et de la diversité du talent de leur auteur.

Courrier du Cahier
N°534 octobre 2011

ODE VENGERESSE ET REPARATRICE

aux écrivains et poètes victimes de l'épuration gaulliste et sauvage de 1945.

Brasillach et Béraud, Bonnard, Châteaubriant
Combien d'autres encor sont écrivains maudits
De leur inquisition, cloués au pilori,
Par haines, lâchetés qui furent de leur temps.

L'apanage odieux, toujours plus virulent.
Car plus le temps s'avance et plus vif est l'oubli
Qu'ils veulent imposer très officiellement,
Sur leurs seuls jugements à leurs nobles écrits

Chaque nouvelle année accroît leur sectarisme
Toujours plus triomphant, trônant sur ses pavois
Porteurs vindicatifs de leur unanimisme
Qui veut tout modeler au cadre de ses lois.

Ecrivains serviteurs d'un régime Sauveur
Poètes de la France et justes historiens
De toute leur morale exécrant les fureurs
De certains partisans des goulags staliniens,

Leurs grands noms sont rayés de tout enseignement ;
Un violent ostracisme en poursuit la mémoire,
Et peut-on les louer, rappeler leurs talents,
Sans se voir accuser d'écrits blasphématoires ?

Car ils sont tous « exclus », bannis de nos écoles,
Des dictionnaires même, et toute leur valeur
Ne les a point sauvés alors que tant d'idoles
A la plume rouillée ont toutes les faveurs
De leur monde en décrépitude !

Pourtant calmez votre inquiétude !
Sur de nouveaux bûchers ils n'ont laissé leurs cendres.
Trouvant d'une autre mort le destin assuré
Tandis que maintenant combien nous font entendre
Toujours glapissants leurs mensonges éhontés ?

N'ont-ils pas mérité qu'on garde leur mémoire,
Que survivent toujours leurs ouvrages au sort
Qui les poursuit encor d'un destin vexatoire,
Qui veut tout ignorer de leurs voix poétiques ?

O triste société où tant de gouvernants
D'un régime pourri bravent l'honnêteté
Qui fut de ces exclus qu'ils vont stigmatisant
Des foudres rageurs de toutes leurs nullités !

Vous resterez l'honneur de nos lettres françaises,
O noms persécutés pour n'avoir point été
Vassaux des trublions qui traînaient à leur aise
Partout où ils passaient tant de calamités,

De mort et de désert, aggravant nos malheurs,

Comme on n'en vit jamais de temps immémoriaux,
Sans jamais immoler sur l'autel des vainqueurs
Votre précieux honneur !

Vivant sous d'autres lois, vous auriez pu offrir,
Hors de ces lâchetés qui voulaient vous flétrir,
A la France nouvelle une part de vos dons,
Participer ainsi à sa résurrection,
Alors que tout, hélas ! bascula dans un vide
Qui cinquante ans plus tard régit, triste et sordide,
Toute pensée unique
De notre politique !...

Mais il reste toujours des fidèles nombreux
Qui ne vous oublient pas, gardent le souvenir
De vos travaux féconds, loin des monstres hargneux
Abusant d'un pouvoir par la force conquis.

Vos œuvres témoignaient des vertus ancestrales
Et d'Ordre et de Justice en leurs règles morales,
Lorsque face à la Mort ou dans l'exil forcé
Vous espériez des temps à jamais dégagés
Des vengeances fébriles
De nos haines civiles !...

D'autres n'ont pu subir de pareils anathèmes
Qu'ils fussent tout à fait de nos livres exclus ;
Leur personnalité, comme Maurras lui-même,
Les plaçant en hors de tous ces malvenus.

Mais que de calomnies sur leurs œuvres vomies !
Voulant dévaluer tant de pages choisies.
Critiques sans pitié de piteux adversaires,
Bien exprimant leur hargne en tous leurs commentaires.

Alors qu'on vit jadis deux nobles Rois Bourbon (Henri IV et Louis XVIII)
Sana vengeance, sans haine admettre en leurs faveurs
D'autres ayant servi Espagnols ou Ligueurs,
Ou les aigles de l'Empereur Napoléon,
Ne nous eût-il fallu pour l'œuvre nationale
De réconciliation toute autre personnage
Qu'un certain général de vanité fatale
Servant son seul orgueil, dégagé des carnages
De ses alliés staliniens,
Sachant rompre avec eux trop de funestes liens,
Car son autorité, de leurs bandes sauvages,
N'arrêtait point le cours des meurtres et pillages.

Gloire soit à jamais à tous ces écrivains,
A ces poètes qui devinrent les victimes
Des conjurations d'un terrible destin
Qui ouvrait sous nos pas ses tragiques abîmes,
Où périrent leurs jours, où languirent leurs vies
De cachots en exils sans cesse poursuivies
Par leurs persécuteurs !

Gabriel de Civray, *Altair* n°149, septembre 2011

DORIoT ET BRASILLACH

J'habite à la campagne comme tous les papas tradis
Je ne vois ma famille que les dimanches et les samedis
Les enfants rentrent de l'école tous les 5 vendredis
Nous montons dans le train en chantant tous ce refrain

Si j'avais le charisme du grand Jacques Doriot
Nous aurions Tradiland d'Annecy à Bordeaux
Si j'avais le talent de Brasillach
Nous aurions Tradiland de Pau à Forbach

La Suisse c'est très joli et ma grand-mère est née ici
J'ai trouvé le travail qu'on me refuse dans mon pays
Chaque jour je regarde les cours des devises rue du Marché
Je ferme doucement les yeux et j'écoute les francs suisses chanter

Si j'avais le charisme du grand Jacques Doriot
Nous aurions Tradiland d'Annecy à Bordeaux
Si j'avais le talent de Brasillach
Nous aurions Tradiland de Pau à Forbach

Si j'avais le charisme du grand Jacques Doriot
Nous aurions Tradiland et plus un seul gaucho
Si j'avais le talent de Brasillach
Nous aurions Tradiland et plus un franc-mac

Bien sûr si j'étais Suisse je ferais de la politique
Me faire élire à Genève sous l'étiquette du MCG
Mais je suis un Français qui a 8 enfants à élever
Je tape à l'ordinateur et chante pour me donner du coeur

Si j'avais le charisme du grand Jacques Doriot
Nous aurions Tradiland d'Annecy à Bordeaux
Si j'avais le talent de Brasillach
Nous aurions Tradiland de Pau à Forbach

Mais j'ai pas le charisme du grand Jacques Doriot
Et je ne finirais pas flingué dans mon auto
Mais j'ai pas le talent de Robert Brasillach
Je n'aurai pas de Kaplan à qui mettre des claques

Si j'avais le charisme du grand Jacques Doriot
Nous aurions Tradiland et plus un seul gaucho
Si j'avais le talent de Brasillach
Nous aurions Tradiland et plus un franc-mac

Henri de Fersan
Pastiche de la chanson des Wampas *Manu Chao*.

Brasillach (Robert), écrivain français (Perpignan 1909 – Montrouge 1945). Sorti de l'École normale supérieure. Robert Brasillach se vit confier par Charles Maurras le feuilleton littéraire de l'*Action Française*. Il y donna de 1932 à 1939 des critiques pénétrantes, réunies dans *les Quatre Juedis* (1944). Il publia également plusieurs essais (*Présence de Virgile*, 1931 ; *Corneille*, 1938 ; *Histoire du cinéma* avec M. Bardèche, 1935) et des romans d'un réalisme tendre, où transparaisaient la poésie de la ville *l'Enfant de la nuit*, 1934) et la nostalgie de l'adolescence (*Comme le temps passe*, 1937). Cependant, dès 1934, Brasillach s'est engagé dans la vie politique active dans les rangs de l'extrême droite et suivait l'évolution de nombreux intellectuels de l'époque vers le fascisme : fasciné par la guerre d'Espagne (*Les Cadets de l'Alcazar*, 1936), bouleversé par le congrès national-socialiste de Nuremberg auquel il assiste (*Les Sept Couleurs*, 1939), il est convaincu que le fascisme est une réponse à la crise de la civilisation, tout en considérant que la France, à l'instar de l'Allemagne et l'Italie, doit faire sa propre « révolution nationale ». Mobilisé, il est fait prisonnier en 1940 et incarné dans les camps de Warburg et de Soest (*les Captifs*, posthume, 1974). Il est libéré rapidement et reprend à Paris son poste de rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Je Suis Partout*, où il travaille depuis 1938. Il y écrit de nombreux articles très virulents, d'un antisémitisme haineux, où il exalte le nazisme comme la défense du fascisme international en lutte contre les idéologies marxiste et libérale, prônant le recours à des méthodes répressives et totalitaires. Il quitte le journal en août 1943 à la suite d'un désaccord avec certains rédacteurs sur la victoire finale de l'Allemagne. Il collabore alors à la *Révolution nationale* et à différentes revues. Poursuivi à la Libération pour intelligences avec l'ennemi, il se constitue prisonnier le 14 septembre 1944. Incarcéré à la prison de Fresnes, il y écrit *Lettre à un soldat de la classe 60*, une étude sur Chénier, de poignants *Poèmes de Fresnes* et de nombreuses lettres (réunies dans *Ecrit de Fresnes*, 1967). Le 19 janvier 1945, il passe en jugement devant la cour de justice de la Seine, avec pour défenseur M^e Jacques Isorni. La condamnation à mort est prononcée. Malgré une pétition signée par de nombreux intellectuels et une ultime démarche de François Mauriac auprès du général De Gaulle le 3 février, le verdict est exécuté et l'écrivain fusillé au fort de Montrouge le 6 février.

Info Télé2S, 03 mars 2011

Staline alive

En 2011, les adeptes de Staline se portent bien sur Internet. Alors que le moindre site non-conformiste sur la Seconde Guerre Mondiale est traqué sans relâche, ceux niant les crimes de Staline ou faisant l'apologie du tyran géorgien fleurissent ça et là. Deux exemples où le nom de Robert Brasillach est cité. Le premier est tiré d'un site ouvertement communiste, le second est consacré à un écrivain ouvertement stalinien, écrivant par ailleurs dans la presse « de droite »... et dans *Causeur* :

Une impression de malaise : Causeur et Marc-Edouard Nabe

Causeur rend compte, de manière finalement assez favorable, du dernier ouvrage de Marc-Édouard Nabe (Alain Zannini pour l'état-civil). Le sujet est éminemment casse-gueule : l'affaire DSK, et le titre scabreux : « L'enculé ». La personnalité de Nabe l'est encore plus : Il joue les Louis-Ferdinand Céline, multipliant les provocations. Alors, pourquoi annoncer son livre avec complaisance dans ces termes ?

« Un vieux juif ventripotent se tape une « négresse ». Du calme, avant d'alerter le MRAP, reposez le combiné de votre téléphone : cet énoncé aux relents antisémites et négrophobes n'est que le synopsis du dernier roman de Marc-Edouard Nabe. A ma connaissance, L'Enculé marque la première tentative romanesque inspirée de l'affaire DSK. A en juger par sa relation détaillée des dernières tribulations télévisées du « queutard » du Sofitel, le vingt-neuvième roman d'Alain Zannini a d'ailleurs été écrit sur le vif, sans doute moins de trois semaines avant son anti-édition. Cette rapidité d'écriture se ressent dans le style enlevé du livre, plein de trouvailles et de boules puantes qui font de Nabe le sale gosse de Hara-Kiri qu'il n'a - en vérité - jamais cessé d'être. » Il est possible que Nabe ait du talent. Mais je pense que c'est dans ce cas une circonstance aggravante : si Céline, Rebatet, Brasillach avaient écrit comme Frank Ribéry parle, ils auraient eu moins d'influence. Des gens sont devenus antisémites, collabos, parce que ces écrivains de talent l'étaient. Alors, il vaut mieux ne pas jouer avec certains concepts et frôler la ligne jaune.

Blog *Le Vieux singe*, 16 octobre 2011

Le Bloc

Jours d'émeutes urbaines en France. Les journaux télévisés affichent le nombre de morts en temps réel à l'écran façon Téléthron pendant que le gouvernement aux abois négocie ministères et secrétariats d'Etat avec le Bloc, mouvement politique d'extrême droite. Une nuit de pourparlers pendant laquelle nous découvrons deux personnages clés du parti nationaliste. Antoine Maynard, d'abord. Etudiant brillant, intellectuel rebelle devenu une plume du Bloc. Il est l'amant d'Agnès Dorgelles, nouvelle dirigeante du parti mais aussi fille de Rolland Dorgelles, fondateur du Bloc et connu pour ses dérapages oratoires fréquents. Stanko, ensuite. Compagnon d'arme d'Antoine à Coëtquidan puis pendant les opérations coup de poing du parti, cet ancien skin est devenu le patron du service d'ordre du Bloc. Il est aujourd'hui sous le coup d'une condamnation "définitive" de la part de son propre camp, un "sacrifice" inévitable pour ne pas écorner l'image d'un parti à l'histoire sulfureuse mais bientôt au pouvoir. Les deux hommes nous racontent leurs parcours respectifs, leur rapport au Bloc, et donc l'histoire du Bloc lui-même. On croise dans ce roman tous ceux qui ont participé à l'histoire de l'extrême droite française, de Brasillach à l'OAS en passant par Occident, on revit les élections municipales du sud de la France, les dissensions internes, les scissions, et même la "dédiabolisation" du parti. Certes, Jérôme Leroy est peut-être dans un discours radical sur son blog en nous annonçant "Vous avez peur de l'extrême droite au pouvoir ? Vous avez tort, elle y est déjà". Mais à l'heure où l'ancien patron des RG demande des accords UMP-FN, ou encore quand la RATP transporte gratuitement les Roms vers des horizons lointains, cette remarquable politique-fiction.

Blog de la Librairie *Gwalarn*, 30 septembre 2011

Un des plus grands écrivains français, un homme d'une infinie bonté : Marcel Aymé.

Tout un monde est en deuil depuis la mort de Marcel Aymé, survenue brutalement, à Paris, le 14 octobre, à 23 heures. Pas seulement le monde des lettres, dans lequel il figure parmi les plus grands écrivains de langue française; pas seulement le monde du théâtre, où il tient une place importante depuis 20 ans; mais aussi, et surtout, tout un petit monde d'épiciers, de bouchers, de gardiens de square, de pompistes, de tenanciers de bistrot, de crémiers, d'employés, de concierges, de paysans, de pêcheurs... qui connaissent Marcel Aymé pour l'avoir rencontré, fréquenté et aimé dans les rues de la Butte Montmartre, dans son village d'adoption, Grosrouvre, près de Montfort-l'Amaury, ou au Cap-Ferret, où il allait chaque année en vacances depuis trente ans. Et puis, encore, le vaste monde de ses lecteurs qui gardent tous un souvenir inoubliable, amical et admiratif de ses romans comme « *La Jument verte* », « *Gustalin* », « *Travelingue* », « *La Vouivre* », « *Le Chemin des écoliers* », « *Uranus* », etc. ; de ses merveilleux « *Contes du chat perché* » ; de ses étincelantes pièces de théâtre comme « *Lucienne et le Boucher* », « *Clérambard* », « *La Tête des autres* », « *Les Maxibules* », « *Le Minotaure* », etc.

On savait, qu'il avait été profondément affecté, le 18 juin 1966, par la brusque disparition de son gendre, Raymond Magne, directeur et rédacteur en chef de *Carrefour*, qu'il considérait comme un grand fils et était son ami le plus intime, le plus cher. Sa santé était moins bonne et il avait passé un mauvais hiver et un difficile printemps, mais ses vacances avaient été excellentes, au Cap-Ferret, avec sa femme, Marie-Antoinette, sa fille, Colette Magne, ses trois petit-enfants, Françoise, Frédéric et Isabelle. On le savait souffrant depuis une semaine, confiné à la chambre, mais de là... Non, ce n'est pas possible! et pourtant..

Il pleuvait dimanche sur Paris. J'avais revu son bureau tapissé de livres, son portrait par Gen Paul, et lui aussi, reposant calmement sur son grand lit, la tête légèrement penchée sur le côté droit, comme pour écouter. Son visage était celui que je lui connaissais : sous la rigidité plastique du minéral se dégageait une infinie bonté, mais le regard de ses gros yeux tantôt bleus, tantôt verts, ne perceait plus le rempart des lourdes paupières closes; et, surtout, je n'entendais pas sa voix basse prendre de la force, je ne voyais pas son front haut s'animer et naître son sourire si tendrement humain.

Quand je sortis du 28 rue Norvitts, la pluie faisait briller les pavés de l'avenue Junot Sous la lumière jaune des réverbères, je vis que tous ses personnages étaient là, qu'ils venaient une dernière fois le saluer, muets de douleur. Au premier rang, il y avait tous les animaux familiers des « *Contes du Chat perché* ». Ils étaient silencieux car ils savaient combien Marcel Aymé les aimait - à la manière de saint François d'Assise - et que, pour leur prouver son amour, il leur avait donné la parole. Et puis, il y avait aussi une foule énorme d'humains des deux sexes, de tous âges, formée des personnages de ses romans, nouvelles, contes et pièces de théâtre. Il y avait Brûlebois, le nain

du cirque Barnaboum et le couple Jardin... Il y avait Gustalin, près du comte de Clérambard... Ils étaient tous là. L'œuvre de Marcel Aymé continuait à vivre, elle continue à vivre.

Ses personnages préférés ne sont pas des anormaux, des obsédés, des candidats au suicide, à la drogue, à la pédérasie, aux asiles d'aliénés, à l'héroïsme ou à la sainteté. Ce sont des gens comme nous en connaissons ou comme nous pourrions en connaître. Tous sont vivants et on les aime, comme Marcel Aymé les aime, parce qu'ils nous ressemblent plus ou moins, parce que nous aimerions boire un verre avec eux, parce que nous les écouterions volontiers nous conter leurs joies et leurs misères. Ce sont des personnages charnels, savoureux, vrais, que Marcel Aymé - authentique *passemuraille* du monde romanesque - surprend dans leurs dimensions réelles et dans leur intimité. C'est une humanité saisie par le magnétophone et la caméra invisible.

Suivant les traces de La Bruyère dans ses satires des moeurs citadines, celles de La Fontaine dans ses « *Contes du Chat perché* », et celles de Voltaire pour l'ensemble de son œuvre romanesque, Marcel Aymé est le maître conteur du XX^e siècle. Il a élevé à la perfection les qualités de malice, de netteté, de rapidité des meilleurs conteurs et fabulistes facétieux et satiriques de la littérature française. Même dans le fantastique, l'humain ne perd jamais ses droits. Sa tendresse pour les êtres et son réalisme implacable ne disparaissent jamais totalement, même quand la réalité explose. Il peut inventer des gens qui brusquement se dédoublent, se multiplient, grandissent ou rapetissent, rajeunissent ou vieillissent, traversent les murs, fréquentent les anges, chevauchent les centaures ou changent de visage et de formé ; toujours demeure une étincelle qui force la crédibilité.

Si Bernanos s'est penché sur les drames de l'âme plus ou moins religieuse, Montherlant sur ceux du caractère, Gide sur ceux de l'inversion, Saint-Exupéry sur ceux de l'héroïsme, Mauriac sur ceux de l'homme écartelé entre le Bien et le Mal, Malraux sur ceux de la destinée humaine, Marcel Aymé, lui, nous raconte l'homme tout court, tel qu'en lui-même il pense, agit et réagit dans la rue, dans les champs, dans son appartement ou au plus profond de sa retraite intérieure. Marcel Aymé sait voir, entendre, juger avec une lucidité mêlée de cruauté et d'amertume, mais toujours avec une intense humanité. Il s'élève contre la lâcheté, la médiocrité, la bêtise, la vanité, la fausse poésie et les sentiments vils, pour préconiser - à sa manière - le courage, l'originalité, l'intelligence ou le bon sens, la simplicité, la poésie teintée d'humour, - les sentiments vrais. Il y a sans doute plus de moralité dans une nouvelle comme « *Les Sabines* » que dans un lourd traité de morale. Il y a sans doute plus de finesse et de profondeur métaphysique dans des nouvelles comme « *La Carte* » ; « *Le Décret* », « *La Légende poldève* » ou « *L'Huissier* » que dans les œuvres des philosophes de profession ; il y a sans doute ; plus de charité et d'amour évangélique dans « *Clérambard* » que dans les œuvres complètes de certains qui, revendiquent hautement, l'étiquette « *écrivain chrétien* ».

Marcel Aymé a écrit ses pièces pour que le spectateur, sous l'apparence du comique, sente les drames de la vie et surtout les monstruosité d'un monde égoïste et vicieux. Les travers, les vices, les passions qu'il met en scène pourraient donner naissance à des tragédies ou à des comédies tristes et sévères. Mais Marcel Aymé fait rire. Sa gaieté est franche ; virile, vigoureuse et saine, sans oripeaux ni concessions au code de civilité des snobs. La bouffonnerie de Marcel Aymé, comme celle de Molière, ne se perd jamais dans le burlesque, car elle garde toujours ses attaches avec, la réalité. La formule de Molière était : « *Pas de vérité sans comique, pas de comique sans vérité* », elle pourrait être celle de Marcel Aymé, aussi bien pour son théâtre que pour ses contes, ses nouvelles, ou ses romans. Nous le savons, nous qui connaissons son œuvre nous qui le connaissons.

Parler de Marcel Aymé au passé, je ne puis encore m'y résoudre. Il est parmi nous ; il est parmi ceux qui l'aiment et l'admirent, (sans le lui dire!), intensément présent, toujours présent à l'amitié. N'est-ce pas Jean Anouilh ? N'est-ce pas André Barsacq, Claude Sainval, Raymond Rouleau, Roland Petit et Zizi Jeanmaire ? N'est-ce pas Antoine. Blondin et Michel Déon ? N'est-ce pas tous ses amis ?

André BRISSAUD.

repris le 31 octobre 2007 sur le blog *Vox NR*

http://www.voxnr.com/cc/d_france/EEAFIkyyupvFwZlcOO.shtml

ROBERT BRASILLACH QUAND LA LITTÉRATURE NE PARDONNE PAS TOUT

Né en 1909, Robert Brasillach suit les cours du lycée de Sens, puis ceux de Louis-le-Grand à Paris. Cet ami de Vaillant et de Maulnier entre à Normale supérieure : il y rencontre Simone Weil, mais aussi Jacques Soutelle...

UN ELEVE SURDOUE

Très influencé par le style à la fois rigoureux et léger, savant et parfumé de **Colette**, il n'est pas non plus insensible aux écrits de **Barrès**. Son premier roman, *Le Voleur d'étincelles*, est publié en 1932. Il a 23 ans.

SUCCES LITTERAIRES

Robert Brasillach écrit d'abord pour le théâtre et ses amis **Pitoëff** : *Domrémy*, consacré à **Jeanne d'Arc** en 1932. Plus tard, lors de la sombre période de captivité, en 1944, il composera *Bérénice*. Passionné par le cinéma, il écrit, avec **Maurice Bardèche**, une *Histoire du cinéma*. Le romancier devient célèbre avec *Comme le temps passe*, *Les sept couleurs* ou *Le marchand d'oiseaux*... Mais, il excelle dans tous les genres. Ce journaliste sait établir des critiques comme dans *Présence de Virgile*, et se frotter à l'actualité quotidienne et à la vie de ses contemporains comme dans *Notre Avant-Guerre* ou *Journal d'un homme occupé*.

ENGAGEMENTS POLITIQUES

Après la répression du 6 février 1934, Robert Brasillach se décide à entrer en politique. Nationaliste, très fortement anti-communiste, il est influencé par le national-socialisme et ses grands messe tant en Allemagne qu'en Espagne et en Italie. Ce « romantisme » nationale l'engage à militer en faveur d'une Révolution national à la française... Esprit totalement partisan, il n'en voit jamais l'excès. Il devient chroniqueur à *L'Action française*, puis soutient le régime de Vichy, enfin se veut un chantre de la Collaboration !

PARTISAN DE L'ALLEMAGNE NAZIE

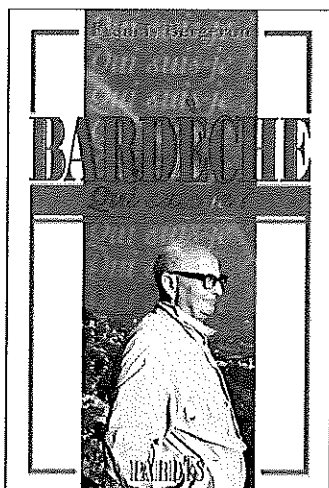
Il accepte, en 1940, un poste de commissaire général du Cinéma dont il démissionne peu après, ne supportant pas la censure allemande. En 1941, il devient rédacteur en chef de *Je suis partout*, une feuille fasciste, qu'il quitte en 1943. Ses propos en faveur du nazisme et son antisémitisme conduisent à son arrestation en 1944 (c'est lui qui vient se livrer). Le général **de Gaulle** qui admire profondément l'écrivain le tient pour d'autant plus responsable d'avoir ainsi dévoyé son talent et influencé l'opinion. Il est condamné à mort. Malgré l'ultime démarche de **François Mauriac**, le 3 février 1945, le général de Gaulle refuse la grâce. Il semble que ce soit une photo, jointe au dossier, où il a reconnu Brasillach habillé en officier allemand qui ait emporté sa conviction. Or, il s'agissait bien d'un officier allemand (presque un sosie), mais pas de Brasillach... A quoi tient le destin d'un homme qui, sans avoir jamais le sentiment de trahir sa patrie, bien au contraire, en vient à se perdre en défendant l'alliance avec l'un des pires régimes totalitaires que le monde ait connu. Le 6 février 1945, Robert Brasillach est fusillé au fort de Montrouge.

Source non communiquée

Pardès
 44 rue Wilson
 77880 - Grez-sur-Loing
 Tél.: 01.64.28.53.38
 Fax: 01.64.29.11.42
 Email: sarl.pardès@orange.fr

Nouveauté
**LITTÉRATURE
 HISTOIRE
 POLITIQUE
 BIOGRAPHIE**
 Vient de paraître
 février 2012

« *Qui suis-je?* »
BARDECHE
 Francis Bergeron
 14x21, 128 p., illustré, 12€
 ISBN 978-2-86714-455-4



Normalien jusqu'au bout des ongles, professeur sans élèves, politique sans militants, fasciste autoproclamé, quand tous les vrais fascistes étaient morts et quand ce qualificatif n'était plus qu'une injure... L'histoire de Bardèche, c'est d'abord l'histoire d'une extraordinaire amitié, d'une amitié littéraire et politique, d'une amitié d'hommes, aussi. Robert Brasillach a littéralement illuminé la jeunesse de Bardèche.

« Je crois que le monde moderne est une entreprise de dénaturisation de l'homme et de la création. Je crois à l'inégalité parmi les hommes, à la malaisance de certaines formes de la liberté, à l'hypocrisie de la fraternité, je crois à la force et à la générosité. Je crois à d'autres hiérarchies que celle de l'argent. Je crois le monde pourri par ses idéologies. Je crois que gouverner, c'est préserver notre indépendance, puis nous laisser vivre à notre gré. »

Dans la seconde partie de sa vie, Bardèche a eu quelque sorte essayé de payer sa dette. Son œuvre de mémoire et de réhabilitation, c'est la poursuite de cette amitié, d'un dialogue par-delà la mort.

Il y a ensuite son travail de type universitaire sur Balzac et Stendhal. Bardèche a renouvelé en profondeur le regard que l'on portait sur ces deux géants de la littérature. Si Bardèche n'avait pas été embarqué par les sobresauts de l'histoire, il ne resterait que cela, mais cela resterait.

Enfin, l'aspect le plus controversé: c'est le Bardèche révisionniste. Il serait facile de passer rapidement sur ses pamphlets et de rejeter dans la nuit de l'oubli sa revue *Défense de l'Occident*. Pourtant, ses exercices de « lecture à l'envers de l'histoire », comme il les appelait lui-même, font partie des points les plus détonants de son discours. Ils démontrent son courage tranquille et ne peuvent que susciter l'admiration.

Le scandale, qu'on le veuille ou non, est moins dans les propos et les écrits de Bardèche que dans l'interdiction de pouvoir les tenir, aujourd'hui. Bardèche avait osé braver ces tabous, en son temps, ce qui lui valut la prison.

SOMMAIRE

INTRODUCTION La petite revue à couverture orange	CHAPITRE VIII MALMÖ (1950-1952)
CHAPITRE I DUN EN BERRY (1907-1924)	CHAPITRE IX L'OCCIDENT ET SA DÉFENSE (1952-1982)
CHAPITRE II LOUIS-LE-GRAND (1925-1928)	CHAPITRE X À « APOSTROPHES »
CHAPITRE III RUE D'ULM (1928-1932)	CONCLUSION Bardèche: pour quoi? pour qui?
CHAPITRE IV CHEMINS ESPAGNOLS (1934-1939)	ANNEXES I. Éléments biographiques II. Bibliographie de Maurice Bardèche III. Ils ont dit de lui IV. Les principales collabora- tions à <i>Défense de l'Occident</i> V. Citations de Maurice Bardèche VI. L'Europe de Maurice Bardèche
CHAPITRE V SENS, ALLER-RETOUR (1940-1944)	Étude astrologique de Maurice Bardèche par Marin de Charette
CHAPITRE VI DE DRANCY A FRESNES (1945)	
CHAPITRE VII LE TAUDIS DE SUZANNE (1946-1949)	

L'AUTEUR

Militant de divers groupuscules « solidaristes », dans sa jeunesse, après un séjour dans les prisons de Moseou (1975) et dans les troupes phalangistes chrétiennes du Liban (1976), Francis Bergeron s'est essentiellement consacré depuis lors à l'action culturelle et à l'écriture. Il préside l'association (littéraire) des Amis d'Henri Béraud (500 adhérents). Auteur de livres pour enfants, il a vendu 300 000 exemplaires de la série du « Clan des Bordesoules ». Sur un plan purement professionnel, Francis Bergeron participe à la direction d'un groupe industriel international de premier plan.

À déjà publié chez Pardès : « *Qui suis-je?* » Béraud (12 €), « *Qui suis-je?* » Léon Daudet (12 €), « *Qui suis-je?* » Monfreid (12 €), « *Qui suis-je?* » Saint-Loup (12 €) & « *Qui suis-je?* » Hergé (12 €).

INVITATION

L'Association des Amis de Robert Brasillach a le plaisir de vous convier
à ses prochains dîners-débats

26ème CONFERENCE PARISIENNE DES ARB

Mercredi 29 février 2012 dès 19 h. 30

Au restaurant « Les Ronchons »

M. Dominique BESNARD
Quai de la Tournelle 25, Paris Vème

Avec
Philippe JUNOD,
Philippe D'HUGUES, la famille BARDECHE, Manuel HEU

Repas à 19h30 suivi d'une intervention de

Francis BERGERON

Qui présentera son *Maurice Bardèche qui vient de sortir dans la collection
Qui suis-je ? (éd. Pardes)*

Fin de soirée avec le Dr Merlin

Repas et participation aux frais : 42€, vin, et café compris.
Réservation obligatoire. Règlement sur place

Réservation : 01 46 34 50 99 ; fax 09 52 22 50 99

* * * * *

27ème CONFERENCE PARISIENNE DES ARB

Mercredi 28 mars 2012 dès 19 h. 30 ; repas à 20 heures

dans le XVIe avec la présence d'Anne Brassié, Francis Bergeron
et Philippe Junod

Sur le thème

Bardèche et Brasillach, de Normale sup à Fresnes, une amitié dans la tourmente

Inscriptions et renseignements au 06 10 75 18 61